

grandeur-femme

Exported from Holy-Writings.com on 2026-06-20 — 1 clipping

Source : www.bahai-biblio.org

LA GRANDEUR QUI POURRAIT ETRE LA LEUR

Bureau de la Communauté internationale bahá'íe pour la condition féminine

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION

La religion, facteur de promotion de la condition féminine à tous les niveaux.

2. L'ÉDUCATION

L'éducation des filles : un investissement pour l'avenir.

3. LA SANTÉ

Les soins de santé de base et l'autonomisation des femmes.

4. LA VIOLENCE

Mettre fin à la violence à l'égard des femmes.

5. LES STRUCTURES ÉCONOMIQUES

Les femmes dans le secteur informel en Malaisie.

6. LE PARTAGE DU POUVOIR

Créer des structures juridiques et institutionnelles pour l'égalité des sexes : une loi et un principe bahá'í.

7. LES MÉCANISMES DE PROMOTION DES FEMMES

Le projet UNIFEM / BAHÁ'Í élève la conscience communautaire.

8. LES DROITS DE LA PERSONNE HUMAINE

Protéger les droits des femmes.

9. LES MÉDIAS

Les femmes et les médias audiovisuels : stratégies juridiques pour rehausser l'image des femmes.

10. LA PETITE FILLE

La petite fille : une préoccupation majeure.

11. APPENDICE

La condition de la femme dans la communauté bahá'íe.

Réflexions sur l'ordre du jour et le programme d'action de la Quatrième conférence mondiale des Nations Unies sur

LES FEMMES : ÉGALITÉ, DÉVELOPPEMENT ET PAIX.

Publié en langue française par e la Maison d'éditions bahá'íes pour le

Bureau de la Communauté internationale bahá'íe pour la condition de la femme
- Beijing, Chine - Août-septembre 1995

"AUSSI LONGTEMPS QUE LES FEMMES SERONT EMPECHÉES DE DÉVELOPPER AU MAXIMUM LEURS FACULTÉS, LES HOMMES NE POURRONT ATTEINDRE LA GRANDEUR QUI POURRAIT ÊTRE LA LEUR."

(Abdu'l-Bahá , Causeries de 'Abdu'l-Bahá à Paris, Maison d'Éditions Bahá'íes, Bruxelles, 1987, p. 117)

1. INTRODUCTION

" L'ESPRIT DU TEMPS VEUT QUE LES FEMMES PROGRESSED ET REMPLISSENT LEUR MISSION DANS TOUS LES DOMAINES DE LA VIE, DEVENANT AINSI ÉGALES AUX HOMMES. ELLES DOIVENT ÊTRE MISES SUR UN MÊME PIED D'ÉGALITÉ ET JOUIR DES MÊME DROITS. CECI EST MA TRÈS SINCÈRE PRIÈRE ET L'UN DES PRINCIPES FONDAMENTAUX DE BAHÁ'U'LLÁH. "

(J.E. Esslemont, Bahá'u'lláh et l'Ère nouvelle, Maison d'Éditions Bahá'íes, Bruxelles, 1990, p. 160)

LA RELIGION, FACTEUR DE PROMOTION DE LA CONDITION DE LA FEMME À TOUS LES NIVEAUX

Janet A. Khan

Le programme d'action de la Quatrième conférence mondiale sur les femmes à Pékin souligne l'importance de la sauvegarde des droits de la femme, et met l'accent sur le partage des responsabilités et le partenariat entre hommes et femmes, comme principe fondamental de l'égalité, du développement et de la paix. Il établit un calendrier de l'égalité appelant à l'action immédiate en vue de créer un monde pacifique, développé et juste, fondé sur le principe de l'égalité et construit sur la force de la connaissance, de l'énergie, de la créativité et des talents de la femme, pour les personnes de tous âges et de tous milieux. Le programme d'action aborde ainsi les questions liées à la promotion de la femme d'un point de vue moral, et non purement pragmatique. Pour atteindre réellement ces objectifs, il faudra nécessairement que s'opèrent des changements de valeurs, de comportements et de procédures, et une modification des mécanismes internes du pouvoir et des structures organisationnelles de la société.

Traditionnellement, les grandes religions mondiales ont été des sources majeures de valeurs et de projets d'avenir, ainsi que des facteurs essentiels de socialisation. Les valeurs et principes spirituels qu'elles inculquent constituent non seulement la base d'une perspective unificatrice du monde, mais elles motivent également les individus et les institutions sociales à agir selon ces principes et à s'en servir comme étalon de mesure de leur action pratique.

Les valeurs religieuses ont un potentiel double - soit favoriser la solidarité humaine, soit intensifier les processus de division et de fragmentation sociale.

Historiquement, en effet, les religions ont joué un rôle très inégal en matière de promotion de la condition féminine. Si, au cours des premières

années de leur existence, elles ont généralement eu tendance à encourager l'émancipation et la participation des femmes, elles les ont aussi, par ailleurs, radicalement tenues à l'écart et opprimées, en particulier lorsque les forces extrémistes prédominaient.

Nombreux sont les observateurs qui, tout en reconnaissant la pertinence et la pérennité des valeurs spirituelles universelles prônées par les religions, estiment néanmoins que leur application nécessite d'être réexaminées à la lumière de la mondialisation en cours, de même que le paysage social changeant et son impact sur les femmes. Pour illustrer ce discours, voyons comment la religion bahá'íe envisage la question, elle dont le système de valeurs affirme catégoriquement l'égalité de l'homme et de la femme dans tous les domaines de l'entreprise humaine, et dont la communauté mondiale oeuvre activement à l'émancipation de la femme, en particulier dans les parties du monde où ses droits sont traditionnellement et constamment bafoués. Nous mettrons en lumière les principes moraux et spirituels dont le respect faciliterait, de notre point de vue, le nécessaire changement de valeurs requis pour la mise en Oeuvre effective du calendrier de l'égalité. Reconnaître l'unité fondamentale de l'humanité est une condition préalable essentielle à l'évolution sociale et au bien-être futur de la terre et de ses peuples. Or, l'égalité des sexes fait partie intégrante de ce concept.

Bahá'u'lláh, le fondateur de la foi bahá'íe, a clairement prôné les droits de la femme, affirmant sans ambages que ... les femmes et les hommes ont été et seront toujours égaux aux yeux de Dieu. L'âme rationnelle n'a pas de genre, et les inégalités sociales qui ont pu être dictées par d'anciens impératifs de survie ne peuvent plus se justifier à une époque où les membres de la race humaine deviennent chaque jour plus interdépendants. Le principe de l'égalité a de profondes incidences sur la définition du rôle des femmes et des hommes. Il pèse sur tous les aspects des relations humaines et fait partie intégrante de la vie familiale, économique et communautaire. L'application de ce principe doit forcément entraîner un changement dans de nombreuses coutumes et pratiques traditionnelles. Il rejette les définitions rigides des rôles, les modèles de domination et les décisions arbitraires, et accueille les femmes dans un partenariat complet dans tous les domaines de l'entreprise humaine. Il permet de faire évoluer le rôle de l'homme et de la femme.

Ce principe d'égalité influe également sur la façon de promouvoir la condition de la femme. Selon les écrits bahá'ís, l'humanité est semblable à un oiseau dont une aile représenterait la femme et l'autre, l'homme. À moins que ses deux ailes ne soient aussi fortes et aussi développées l'une que l'autre, l'oiseau ne pourra prendre son envol. Le développement de la femme est considéré comme vital au plein épanouissement de l'homme et comme condition préalable à la paix. Ainsi, les membres de la communauté bahá'íe, hommes et femmes confondus, et ses conseils administratifs démocratiquement élus partagent-ils l'engagement ferme de mettre en oeuvre le principe d'égalité, tant dans leur vie personnelle et au sein de leur famille, que dans tous les aspects de la vie sociale et civique. Individus et organismes sociaux collaborent pour encourager le développement et

l'émancipation des femmes ainsi que l'élaboration et la mise en place de programmes propres à favoriser leur développement spirituel, social et économique.

La religion bahá'íe accorde une place primordiale à l'éducation comme moyen de promouvoir la condition féminine. Non contente de soutenir le principe de l'éducation universelle, elle donne la priorité à l'éducation des filles et des femmes là où les ressources sont limitées. En effet, seules des mères éduquées peuvent le mieux et le plus rapidement diffuser les bienfaits de la connaissance dans la société. Les bahá'ís préconisent l'adoption d'un même cursus scolaire pour filles et garçons, et encouragent les femmes à étudier les arts, les travaux manuels, les sciences et les métiers, et à accéder à tous les secteurs du monde du travail, y compris ceux qui sont traditionnellement réservés aux hommes.

L'éducation est considérée comme un moyen important pour rendre les femmes autonomes. Hormis l'acquisition du savoir et des valeurs morales, facteurs d'évolution sociale, l'éducation leur permet de se former l'esprit, d'acquérir un raisonnement logique et analytique, ainsi que des compétences en matière d'organisation, d'administration et de gestion, de se revaloriser et d'améliorer leur condition au sein de la communauté.

Le type d'éducation envisagé et activement encouragé par la communauté bahá'íe renforce le rôle des mères et favorise l'esprit de coopération chez l'individu. Il prépare les femmes à participer à toutes sortes d'entreprises et leur fournit les compétences pratiques nécessaires au partage du pouvoir et de la prise de décisions. Les femmes sont présentes à tous les échelons du système administratif bahá'í, avec une place éminente à l'échelon international, et elles siègent au sein des conseils bahá'ís nationaux et locaux de par le monde.

Le système de valeurs prôné par la foi bahá'íe a donné lieu à l'émergence d'une communauté mondiale pleine de vitalité, soucieuse de [promouvoir] l'émancipation des femmes et d'améliorer leur condition. L'approche adoptée est réaliste et évolutionniste. À long terme, cette religion s'engage à mettre en Oeuvre des plans inspirés et soutenus par le principe de l'égalité des sexes, développés en concertation et avec l'entière participation des femmes, mis en oeuvre dans un esprit de coopération et bénéficiant de l'appui total de ses institutions administratives. Ce genre d'approche vise à reconstruire la société de fond en comble et milite fortement en faveur des objectifs du calendrier pour l'égalité tel que défini dans le Programme d'action.

* Janet A. Khan :

Après avoir obtenu son doctorat (Ph.D) à l'Université du Michigan en 1970, Janet Khan a travaillé en qualité de conseillère et spécialiste des programmes au Centre de formation continue des femmes de la même université jusqu'en 1976, date à laquelle elle est retournée en Australie pour prendre ses fonctions à la Faculté de psychologie de l'université du Queensland. Depuis 1983, Dr. Khan sert au sein du département de la Recherche du Centre international de la foi bahá'íe à Haïfa, en Israël. Auparavant, elle avait

été présidente de l'Assemblée spirituelle nationale des bahá'ís d'Australie.

2. L'ÉDUCATION

"C'EST, SANS L'OMBRE D'UN DOUTE, PAR L'ÉDUCATION QU'ELLE AFFIRMERA SON ÉGALITÉ AVEC L'HOMME. "

(Abdu'l-Bahá, The Promulgation of Universal Peace, Bahá'í Publishing Trust, Wilmette, 1982, p. 137)

L'ÉDUCATION DES FILLES : Un investissement pour l'avenir

Communauté Internationale Bahá'íe

(Déclaration de la Communauté internationale bahá'íe présentée sous forme de document officiel, à la 39e session de la Commission des Nations unies sur la condition féminine, au point 2 de l'ordre du jour provisionnel, Thèmes prioritaires : Développement : promotion de l'alphabétisation, de l'éducation et de la formation, y compris dans le domaine technologique; New York, USA, 15 mars au 4 avril 1995. Numéro de document des Nations unies en suspens.)

Pendant 25 ans, soit la durée d'une génération, des données ont permis d'établir la corrélation entre un certain nombre d'indicateurs cruciaux, en matière de développement, et l'éducation des filles. De la diminution de la mortalité infantile, de la fertilité et de l'incidence du SIDA, aux améliorations apportées à l'environnement, il a été amplement démontré que c'est l'éducation des mères qui fait la différence (1), et que chaque année supplémentaire passée à l'école par une fille augmente les effets positifs dans ces domaines. Quand on en considère tous les avantages, on s'aperçoit que l'éducation des filles procure, en retour, un meilleur rendement que tout autre investissement possible dans le monde en développement (2). Ainsi, la décision de la 39e session de la Commission d'inscrire en point de mire, sous le thème prioritaire du développement, l'éducation des filles et des femmes, a été particulièrement bien accueillie par les bahá'ís, dont les enseignements appellent à un partenariat total et égal entre femmes et hommes.

Dans les écrits bahá'ís, il est question de trois types d'éducation :

l'éducation matérielle, l'éducation humaine et l'éducation spirituelle.

L'éducation matérielle concerne l'épanouissement et le développement du corps, autrement dit, enseigner aux gens comment améliorer leur bien-être physique, y compris une meilleure façon de se nourrir, une meilleure hygiène et une meilleure santé familiale, une plus grande capacité à gagner sa vie et à se procurer de la nourriture, un logement et des vêtements. L'éducation humaine touche à la civilisation et au progrès de ces activités essentielles qui distinguent l'humanité du monde animal, à savoir la connaissance du commerce, les arts et les sciences, l'administration et la politique.

L'éducation spirituelle ou morale porte sur les valeurs et sert à former le caractère; c'est en grande partie de cette dernière que dépend l'usage qu'un individu fera de son savoir, quel qu'il soit.

En 1990, dans la déclaration de Jomtien publiée à l'issue de la Conférence mondiale sur l'ÉDUCATION Pour Tous (EPT), la communauté internationale a fixé des buts ambitieux à l'éducation matérielle ou fondamentale. Parmi ceux-ci, l'accès universel à une éducation primaire de bon niveau, qui munirait chaque enfant d'outils d'apprentissage de base comme l'alphabétisation, le calcul, et les compétences nécessaires à la résolution des problèmes. Un récent rapport de l'UNESCO sur les progrès enregistrés au travers de l'EPT dans 121 pays, montre que si 90% d'entre eux ont mené à terme les plans de l'EPT, 10% seulement ont planifié les ressources nécessaires pour remplir les objectifs de ces plans(3). C'est aux dirigeants du monde de s'engager à assurer l'éducation matérielle à ce niveau le plus élémentaire.

L'éducation scientifique, technique et civique que les bahá'ís englobent sous l'intitulé éducation humaine, est de plus en plus accessible dans les pays industrialisés au travers de l'enseignement secondaire et universitaire. Dans certains pays et dans certaines branches, après avoir suivi des études universitaires, les femmes sont plus cultivées que les hommes. Mais la modernisation a laissé de côté la majorité d'entre elles, et le XXe siècle risque de se clore sans que beaucoup d'entre elles y aient vraiment participé. Quant à l'éducation spirituelle et morale, il n'en est guère question que dans les écoles paroissiales ou les institutions religieuses. La considérant comme dépourvue d'intérêt voire sans rapport avec l'éducation moderne, la plupart des pays développés évitent de s'en préoccuper et les donateurs internationaux ne la subventionnent que rarement. Elle est cependant le type même de l'éducation qui permet d'affirmer la dignité de l'esprit humain dans toute sa diversité et de régler la relation de l'homme au divin. Des valeurs universelles telles que la loyauté, l'honnêteté, la courtoisie, la générosité, le respect et l'amabilité disparaissent rapidement d'un monde de plus en plus belliqueux et fracturé. C'est l'éducation morale, ou la formation des caractères, contenue dans des programmes religieux ou laïcs, ou dispensée de manière informelle par des familles sages et aimantes ou des membres de la communauté, qui permet de transmettre aux générations suivantes, les valeurs d'une société et ce qui donne un sens à la vie. Les bahá'ís valorisent ces trois types d'éducation. Les écrits bahá'ís encouragent les femmes à étudier toutes les branches du savoir humain et à participer, en partenaires et en égales des hommes, à tous les aspects de l'entreprise humaine. Il est ... clair, affirment les Écrits bahá'ís, ... que l'éducation des filles a des effets beaucoup plus importants que celle des garçons. Cette question est primordiale et doit être abordée avec l'énergie et la consécration la plus grande (4).

Donner aux filles une éducation de base a, entre autres, pour effet d'améliorer les conditions matérielles. Les études sur la question ont montré que, quel que soit le contenu du curriculum, l'école leur sert à résoudre des problèmes, à élargir leurs horizons et à profiter des connaissances de base généralement dispensées aux garçons et aux hommes. Bien qu'encore timide, la contribution des femmes aux sciences et aux arts prouve que, si on leur en donne l'occasion, elles ont la capacité

intellectuelle d'améliorer considérablement la condition humaine. Il n'y a pourtant, en matière d'éducation spirituelle, ni graphique ni rapport d'activité ni d'étude quantitative qui puissent prouver au monde combien il est important de munir les générations futures de vertus propres à instaurer l'unité et la coopération, comme fondements d'une communauté mondiale interdépendante. À ce sujet, les écrits bahá'ís soulignent les avantages uniques que présentent les filles instruites dans leur rôle de mères et de premières éducatrices des générations à venir, non seulement parce qu'elles diffusent efficacement le savoir dans la société, mais aussi parce qu'elles savent transmettre l'essentiel des valeurs culturelles et sociales (5). Il est temps qu'elles, au moins, revendiquent, outre la réforme de l'éducation, l'éducation des esprits.

L'échec enregistré dans l'éducation de l'esprit humain et la négligence avec laquelle on considère le développement du caractère ont contribué à l'émergence d'un certain nombre de problèmes sociaux apparemment insolubles.

Compte tenu des bienfaits évidents de l'éducation tant des filles que des garçons ainsi que des avantages réels que présentent les femmes instruites pour leurs familles, leur communauté et les nations, persister à ne pas assurer l'éducation des filles dénote un manque de volonté manifeste. En effet, l'engagement tiède que suscite l'éducation en général et celle des filles et des femmes en particulier, peut s'expliquer à la fois par une absence de perspective d'avenir et un manque d'inspiration pour l'atteindre.

Le rapport du secrétaire Général fait ressortir un nombre considérable d'obstacles à l'éducation des filles, et propose des mesures pour les surmonter. Relevons, cependant, l'absence de la moindre référence à des principes ou valeurs humaines susceptibles de pousser à la transformation des attitudes et des comportements individuels et collectifs. Dans les principes de l'unité de l'humanité et de l'égalité de l'homme et de la femme, les bahá'ís trouvent la capacité d'abandonner leurs idées préconçues, parmi lesquelles les préjugés de sexe, de nationalité, de credo, de supériorité matérielle d'une civilisation, de classe et de couleur. Le principe de l'unité de l'humanité, qui porte à reconnaître la valeur implicite de chacun des membres de la famille humaine, devrait être enseigné dans toutes les écoles, proclamé universellement et ... prôné par toutes les nations, si l'on veut susciter dans la société le changement organique et structurel que ce principe implique (6).

En réalité, il n'y aura de véritables changements qu'au fur et à mesure que les femmes prendront la place qui leur revient dans tous les organes de décisions dans tous les domaines de par le monde. Cette mutation organique ne doit pas être source de conflit. Du point de vue bahá'í, le progrès spirituel et matériel de la société dépend de la pleine participation des femmes à tous les domaines de l'entreprise humaine. Aussi l'approche bahá'íe préconise-t-elle un partenariat total et dynamique avec les hommes pour l'avancement de la civilisation dans son ensemble. En réalité, une part importante de tout vaste programme d'éducation pour les filles devrait porter aussi sur la resocialisation de la gent masculine dans la perspective du partenariat. Il faudrait donner l'occasion aux garçons et aux hommes de

comprendre quels sont, d'une part, les effets nuisibles d'attitudes et de valeurs qui portent à excuser, voire à encourager, la violence, l'oppression et la guerre, et d'autre part, les avantages que présentent les filles instruites pour la société, les familles et les filles elles-mêmes.

Au fur et à mesure que nous approchons de la fin du millénaire, une année de réflexion semble être nécessaire pour permettre aux peuples du monde de trouver la meilleure façon de répondre aux changements rapides et spectaculaires qui affectent la vie sur la planète. Les femmes pourraient inaugurer l'année en organisant une conférence internationale sur la paix et la prospérité. Une telle conférence pourrait ouvrir la voie à l'accélération de la démilitarisation, à la diminution des préjugés, et à offrir la perspective d'un bien-être global défini, non plus uniquement en termes économiques, mais en termes de qualité de la vie.

Une année de réflexion pourrait servir de catalyseur dans le processus de création d'une vision partagée de l'avenir et pourrait fournir aux communautés locales, nationales et régionales, l'occasion de se pencher sur leurs valeurs traditionnelles afin d'identifier celles qui pourraient aider l'humanité à faire de la prospérité globale une réalité. De ce type de conférence pourraient émerger des valeurs et des principes susceptibles d'être embrassés universellement et d'être traduits en actions pratiques.

Forte de sa propre expérience, la Communauté internationale bahá'íe peut affirmer qu'il est possible d'examiner et de remodeler les croyances et les valeurs traditionnelles pour les adapter à une vision nouvelle, et cela dans une atmosphère pacifique, harmonieuse et avec une large participation. Nous invitons donc instamment la communauté mondiale à établir un calendrier de réflexion, et nous nous engageons à soutenir une initiative aussi noble que celle-ci.

NOTES DU CHAPITRE

1. Making the Case for the Gender Variable : Women and the Wealth and Well-being of Nations, Technical Reports in Gender and Development, Office of Women in Development, US Agency for International Development, 1989.
2. Summers, Lawrence H., Vice-président et directeur économique de la Banque mondiale, investing in All the People, 1992
3. Nat Coletta, Education for All : What Next ? un article publié pour la Banque mondiale, 1994.
4. 'Abdu'l-Bahá, Education #635, The Compilation of Compilations, p. 286, traduction libre.
5. 'Abdu'l-Bahá, Sélections des écrits de 'Abdu'l-Bahá, Maison d'Éditions Bahá'íes, Bruxelles, 1983, À 95, pp. 123-124.
6. Maison Universelle de Justice, Promesse de la Paix mondiale, chapitre III, paragraphe 3, Maison d'Éditions Bahá'íes Bruxelles, 1986, p. 17.

3. LA SANTÉ

" L'HUMANITÉ ACCÈDERA AU BONHEUR LORSQUE LA FEMME ET L'HOMME COORDONNERONT LEURS EFFORTS ET PROGRESSERONT SUR UN PIED D'ÉGALITÉ, CAR CHACUN EST LE COMPLÉMENT ET LE COMPAGNON DE L'AUTRE. "

('Abdu'l-Bahá, The Promulgation of Universal Peace, Bahá'í Publishing Trust, Wilmette, 1982, p. 182)

LES SOINS DE SANTÉ DE BASE et l'autonomisation des femmes Ethel G. Martens

Tenter de sauver la vie de millions de femmes et de petites filles, qui meurent chaque année dans le monde de maladies faciles à prévenir, est une tâche bien effrayante. Cependant, la vision atroce de tant de morts inutiles peut désormais être teintée d'espoir, car tant les communautés et le personnel de santé, que les chercheurs et les décideurs réclament de meilleurs soins de santé et une meilleure qualité de vie pour les femmes.

Dans toutes les sociétés, des politiques économiques, comme celles qui asservissent les femmes dans des professions sous-payées aux conditions dangereuses, et des stratégies de développement, comme celles qui consacrent la terre destinée à la subsistance agricole, aux cultures commerciales, affectent profondément l'état de santé des femmes et de leurs familles. Les mères, dont beaucoup dirigent seules la famille, croulent sous le poids des problèmes économiques mais aussi des conséquences des conflits civils et de la dégradation de l'environnement. Les services sociaux et de santé, dominés par les hommes, les ignorent souvent, et un accès égal à leurs services leur est refusé.

Même au sein de la famille, il existe des disparités dues aux préjugés sociaux et culturels. Par exemple, la préférence donnée au fils explique parfois que la fille soit moins bien nourrie. On attend aussi des petites filles qu'elles travaillent plus que les garçons, tout en ayant moins facilement accès qu'eux à l'éducation et aux soins médicaux. Elles sont, en conséquence, très mal préparées au mariage et à la maternité, dont elles font l'expérience avant même d'être physiquement, psychologiquement et financièrement aptes à en assumer la responsabilité. Souvent, les mariages précoces déclenchent un cercle vicieux de malnutrition qui expose les bébés de poids insuffisant nés de mères au poids très faible, à des privations alimentaires et éducatives. Les problèmes auxquels les femmes et les petites filles sont confrontées doivent donc être résolus à tous les niveaux : dans la famille, dans la communauté et dans la société en général.

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)

L'organisme des Nations Unies chargé de la santé dans le monde est l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) fondée en 1948, qui comprend aujourd'hui plus de 170 États membres. La constitution de l'OMS définit la santé comme un état de bien-être physique, mental et social, et non uniquement l'absence de maladies ou d'infirmités. De nombreuses organisations ajoutent aujourd'hui à cette définition une quatrième dimension de santé - le bien-être spirituel. Le prochain défi à relever par l'OMS est de convenir que naître de sexe féminin est un obstacle majeur à la jouissance du droit à la santé. Dans sa constitution, l'OMS déclare que jouir du meilleur état de santé possible est un des droits fondamentaux de tout être humain sans distinction de race, de religion, de croyance politique ou de condition

économique et sociale. Énumération à laquelle il faudrait ajouter : et de sexe.

Améliorer la santé partout dans le monde est une tâche gigantesque qui requiert une coopération mondiale. Pour faciliter cette coopération, l'OMS organise chaque année une session de deux semaines à Genève. Au cours de cette assemblée pour la santé mondiale les représentants des États membres se rencontrent pour échanger des informations, partager des expériences, se concerter sur des problèmes liés à la santé et élaborer des stratégies mondiales en la matière. C'est en partie grâce à ces concertations annuelles que l'OMS acquiert une compréhension de plus en plus précise de la meilleure façon de promouvoir la santé dans le monde.

Au cours des trois premières décennies de son existence, l'OMS a peu progressé pour atteindre son objectif, celui d'un monde en meilleure santé. En 1977, le directeur général de l'OMS demande le lancement d'une nouvelle stratégie, alléguant que, malgré l'application, durant 30 ans, des stratégies sanitaires du monde industrialisé aux pays en voie de développement - grands hôpitaux, médicaments et médecine curative - la santé mondiale n'avait connu aucune amélioration et s'était même détériorée.

Cette année-là, l'Assemblée de la santé mondiale a adopté une résolution stipulant qu'avant la fin du siècle, partout dans le monde les peuples devraient avoir accès aux services de santé qui leur permettraient de mener une vie productive tant socialement qu'économiquement. C'est l'objectif de " la Santé pour tous avant l'An 2000 " (SPT/2000).

Les soins de santé de base (SSB)

C'est à l'occasion de la conférence historique d'Alma-Ata, en ex-URSS, en 1978, que fut mise au point la stratégie destinée à réaliser l'objectif la Santé pour tous. Cette conférence était parrainée par le Fonds mondial des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) et l'OMS. Avant la conférence d'Alma-Ata, l'OMS avait identifié huit éléments communs à neuf programmes de santé qui avaient réussi. C'est ainsi que l'expression soins de santé de base (SSB) a été choisie pour décrire la combinaison des huit éléments suivants :

- * éducation aux problèmes courants de santé, leur prévention et leur contrôle,
- * soins de santé de la mère et de l'enfant, incluant la planification familiale,
- * promotion d'une nutrition appropriée,
- ** immunisation contre les principales maladies infectieuses,
- ** ravitaillement suffisant en eau potable,
- ** hygiène de base,
- ** prévention et contrôle des maladies endémiques locales,
- * traitement approprié des maladies et des blessures ordinaires.

Les soins de santé de base (SSB) s'attachent à prévenir plutôt qu'à guérir. Ils comptent sur l'aide mutuelle au sein du foyer, la participation de la communauté et l'emploi de techniques acceptables, appropriées et

abordables. Ils allient connaissance moderne, scientifique et technologie de santé facile à manier à des pratiques de guérison traditionnelles et efficaces. Il est particulièrement important pour les femmes que l'efficacité des SSB dépende dans une large mesure de l'acceptation par la communauté des agents de santé primaire, dont la plupart sont des femmes recrutées le plus souvent au sein de la communauté et avec sa participation.

Voici, en résumé, d'autres concepts fondamentaux extraits de l'étude :

- * les soins de santé de base doivent se conformer au mode de vie de la population;
- * ils doivent à la fois répondre aux besoins de la communauté locale et s'intégrer totalement au système national de santé;
- ** les services de prévention, de promotion et de réhabilitation de l'individu, de la famille et de la communauté doivent être intégrés;
- ** la majorité des interventions sanitaires doit se faire le plus près possible de la communauté par des agents correctement formés;
- * l'équilibre entre ces services variera en fonction des besoins de la communauté et peut très bien changer dans le temps.
- * il est important d'impliquer la population locale dans la formulation et la mise en place des activités de santé;
- * les décisions concernant les besoins de la communauté et les solutions à apporter à ses problèmes doivent se fonder sur un dialogue continu entre la population et les professionnels de santé à son service.

Ces concepts ne sont pas nouveaux, mais ce n'est qu'à partir de 1977 qu'ils ont été assemblés en une stratégie complète. De plus, à partir de la qualité des résultats obtenus dans les pays où ces principes avaient été appliqués et avaient porté leurs fruits, les soins de santé de base ont été présentés à Alma-Ata, non comme une alternative parmi d'autres, mais comme la seule alternative possible, et les plus hautes autorités sanitaires mondiales ont approuvé cette idée. Elles ont donc opté pour les soins de santé de base (SSB), convaincues que c'était la stratégie qui avait le plus de chances de satisfaire les besoins de santé de la majorité de la population mondiale.

C'est ainsi qu'à Alma-Ata, des approches médicales préalablement admises se sont retrouvées littéralement sens dessus dessous. La médecine curative allait désormais passer au second plan au profit de la prévention. Des représentants de tous pays ont ainsi signé " la Déclaration de Alma-Ata " et ont pris l'engagement que, dès leur retour, ils commenceront à mobiliser des fonds pour les soins de santé de base et à passer du contrôle central au contrôle régional et communal. Il s'agissait donc de transformations radicales qui, une fois effectuées, donneraient aux populations les moyens de prendre en charge leur santé. Un changement de cap aussi spectaculaire dans la façon de penser et d'agir nécessitait toutefois un élément, qui ne suit pas toujours nécessairement : la volonté politique.

Une évaluation conduite en 1983 a montré que, même dans les cas où il y a eu volonté politique, les responsables du bien-être physique, mental et social de la nation n'avaient pas disposé de fonds suffisants pour réaliser seuls des progrès décisifs. Aussi, en 1985, l'OMS a-t-elle invité les

Organisations Non Gouvernementales (ONG) à aider les gouvernements à accomplir les objectifs fixés par Alma-Ata. Beaucoup ont répondu favorablement en coopérant avec les gouvernements nationaux pour former des agents de soins de santé de base choisis dans leur communauté.

En 1989, avec l'aide de nombreuses ONG, un ouvrage publié par l'UNICEF, l'OMS, l'organisation des Nations unies pour l'éducation, les sciences et la culture (UNESCO) et le Fonds des Nations Unies pour l'aide à la population (FNUAP), intitulé *Savoir pour sauver*, a rassemblé des informations vitales sur la santé des enfants et de la famille, que toute famille au monde a le droit de connaître. Cet ouvrage a été entièrement revu en 1993 compte tenu des récentes découvertes, et 8 millions d'exemplaires dans plus de 175 langues sont aujourd'hui utilisés dans plus de 100 pays. *Savoir pour sauver* est devenu un document de base pour l'éducation sanitaire dispensée par les services nationaux de santé, les programmes des ONG en matière de SSB, et les classes d'alphabétisation des adultes.

Savoir pour sauver signale l'extrême lourdeur des multiples fardeaux qui pèsent sur la condition de la femme. Toutefois, les rôles des hommes et des femmes dans de nombreuses cultures sont profondément enracinés dans la tradition et sont souvent perpétués par les comportements tant de la femme que de l'homme. Si ces rôles doivent changer, les hommes et les femmes doivent reconnaître ensemble que le changement est désirable, puis décider, toujours ensemble, de la redistribution des responsabilités. L'importance d'une concertation à ce sujet était mise en évidence par de nombreux professionnels masculins de la santé, interrogés après une conférence médicale en Tanzanie, où il avait été souligné qu'il fallait que les hommes s'impliquent davantage dans la protection de la santé de leurs enfants. Lorsque nous essayons de le faire, nos femmes pensent que nous nous mêlons de leurs affaires.

Si, depuis Alma-Ata, les SSB ont considérablement progressé, ils ont aussi connu d'importants revers. Cependant, là où ils sont appliqués, les femmes en bénéficient largement. Étant donné que les soins de santé de base reposent beaucoup sur la contribution des femmes, particulièrement dans le domaine de l'éducation à la santé, celles-ci se voient ainsi revalorisées et peuvent servir leur communauté de diverses manières :

- * en améliorant la santé des femmes et celle de leurs familles;
- * en formant les femmes à dispenser à la fois des soins et des cours sur la santé;
- * en les mettant en position d'assumer des responsabilités;
- * en encourageant l'initiative individuelle.

Les exemples suivants, tirés des expériences de SSB en Afrique et en Inde, illustrent la façon dont les moyens sont donnés aux femmes pour aider à modeler la vie de leur communauté de manière plus confiante.

Exemples de soins de santé de base en Afrique

Les soins de santé de base reposent fortement sur la contribution des femmes. Il a été dit que les véritables agents de santé dans les villages sont les

accoucheuses traditionnelles (AT). Nous le faisons en toute simplicité dit une AT saisonnière. Nous accouchons, nous lavons la femme et le bébé, nous versons des larmes de joie et nous rentrons chez nous. Formées ou pas, elles s'accordent toutes à dire que l'ignorance est dangereuse. Pour chaque mère ou bébé qui meurt au cours de la délivrance, de nombreux autres survivent, mais se retrouvent physiquement ou mentalement mutilés. Ces tragédies peuvent être évitées affirme l'OMS. En fournissant aux accoucheuses les moyens d'accéder à la formation et aux services de soins de santé de base, en dispensant aux mères des soins prénataux, et en préconisant des mesures d'hygiène simples, les programmes de SSB ont permis de réduire le taux élevé de mortalité maternelle et infantile ainsi que de maladies liées à la naissance.

Il faut peut-être du temps à quelqu'un qui n'a jamais eu de rôle actif dans une communauté pour commencer à assumer des responsabilités, mais les résultats peuvent valoir la peine d'attendre. Témoin, cette femme à qui il a fallu 6 mois, après sa formation, pour se décider à tendre la main à sa communauté. Plus tard, à l'occasion d'une réunion, des représentants officiels du gouvernement (des ministères de l'Agriculture et de l'ÉDUCATION) ont chanté ses louanges, en disant qu'ils avaient appris beaucoup de choses avec elle, et se sont demandé mutuellement pourquoi il n'y avait pas de femmes formées à l'agriculture ou l'enseignement, dans la mesure où leur travail dans ces domaines-là est également nécessaire au progrès de la communauté. De petits investissements en matière d'éducation des femmes à la santé peuvent rapporter gros. Une femme, agent de santé, qui participait à un cours de remise à niveau a apporté un jour un sac de carottes au coordinateur, en disant : Vous avez suggéré que nous ayons toutes un jardin potager pour nourrir notre famille. Après la formation, j'ai reçu des graines du ministère de l'Agriculture et j'ai planté un jardin potager. J'ai aussi planté un carré de carottes séparément et je les ai vendues au marché pour payer les frais de scolarité de mon fils. (Il est à espérer que lorsque sa fille sera en âge d'aller à l'école, sa mère fera de même pour elle) Les agents de santé jouissent d'une très grande considération auprès des autres membres de la communauté. Avant que je ne reçoive la formation d'agent de santé, dit une femme, personne ne faisait attention à moi. Maintenant, ils écoutent quand je leur dis ce que j'ai appris et nous travaillons tous ensemble. Maintenant, je suis quelqu'un.

Exemples de soins de santé de base en Inde

Les soins de santé de base sont, pour beaucoup de villageoises, la première occasion qui leur ait jamais été donnée d'avoir une éducation scolaire. Un éducateur a organisé un programme de dix jours sur les soins de santé de base pour les femmes des villages environnants. Bien que ce fût en pleine période de récoltes, environ 30 femmes y ont participé chaque jour. La plupart étaient analphabètes. Une des femmes a dit : Je ne manquerais pas un seul jour de cours. Quand j'étais petite, ma mère n'avait pas les moyens de m'envoyer à l'école. Maintenant, je reçois une éducation !

Les discussions sur les soins de santé de base poussent les femmes à prendre

des décisions qui concernent la communauté et à les appliquer. Dans un village de montagne, un agent de santé primaire a organisé un soir une réunion sur le développement communautaire. La discussion a débuté sur le seuil d'une maison que les habitants partageaient avec leur bétail, les hommes assis d'un côté de la pièce et les femmes de l'autre. La discussion fut d'abord dominée par les hommes. Ensuite une vieille femme a demandé : Devra-t-on attendre 14 autres années pour obtenir que l'on recouvre notre puits ? À l'évidence, 14 ans auparavant, un organisme avait financé des canalisations pour amener l'eau de la montagne à un réservoir, mais l'argent avait été dépensé avant que le réservoir fût couvert. Les femmes avaient alors signalé que les excréments des oiseaux volant au-dessus du réservoir polluaient l'eau et que les bébés tombaient malades. Après une discussion animée à laquelle hommes et femmes ont pris part, la communauté a décidé de réunir l'argent nécessaire pour faire couvrir le puits à l'occasion d'une célébration religieuse. Les femmes ont proposé de les aider, mais ont demandé ce qui arriverait si on ne réunissait pas assez d'argent. On leur a alors parlé d'un club de services dans la ville voisine prêt à aider tout village qui faisait un effort de développement. Un an après, le village avait un système d'alimentation en eau complètement neuf.

La consommation abusive d'alcool est un problème de santé majeur dans toutes les communautés de par le monde. C'est ainsi que ces mêmes femmes ont été amenées, plus tard, à engager une action collective radicale, pour empêcher les vendeurs de liqueurs de venir dans leur village. Le chef du village leur avait déjà fermé la route, mais ils se débrouillaient pour retrouver les hommes très tôt le matin dans un champ de maïs. Un matin, alors qu'ils s'approchaient du village, des femmes ont surgi du champ où elles s'étaient cachées, en criant et en brandissant des machettes. Terrorisés, les vendeurs ont pris la poudre d'escampette.

CONCLUSION

Les soins de santé de base font non seulement une différence à l'échelon local, mais ont aussi un impact sur la planification sanitaire aux échelons national et international. En 1986, une étape cruciale a été franchie pour améliorer le descriptif de la planification sanitaire au niveau national, et lui donner plus d'envergure. Lors de la 39^e Assemblée mondiale de la santé à Genève, trois jours de discussions techniques furent engagés sur le rôle de la coopération sectorielle dans le cadre des stratégies nationales de Santé pour tous. Parmi les quelque 500 personnes présentes, figuraient 36 ministres et des décideurs de haut niveau dans des domaines d'une importance capitale pour la santé, parmi lesquels la justice et la santé; l'agriculture, la nourriture et la nutrition; l'éducation, la culture, l'information et les modes de vie; l'environnement - l'eau et la salubrité, l'habitat et l'industrie. Élargir la participation aux discussions de politiques nationales de santé a été une avancée considérable.

Les signes du changement apparaissent globalement, dans tous les secteurs et à tous les niveaux. Beaucoup de ces changements sont directement liés à la santé, alors que d'autres ont de fortes chances d'agir à la fois sur la

santé et les soins de santé. Les soins de santé de base doivent s'adapter aux circonstances variables, locales et nationales. Tout pays qui instaure une solide base pour les soins de santé de base répond aux besoins de sa plus population la plus vulnérable et la plus indigente et parallèlement autonomise sa ressource la plus négligée à savoir les femmes.

* Ethel G. Martens :

Ethel G. Martens travaille dans le domaine des soins de santé de base depuis près de 40 ans. Elle a obtenu une maîtrise en pédagogie en 1957 à l'Université de Berkeley, en Californie, et un diplôme de médecine sociale préventive in 1973, à l'Université de Saskatchewan. Elle a travaillé, par le passé, avec l'Agence canadienne internationale du développement, US/AID, l'OMS, Santé et Bien-Être Canada, et préside actuellement le conseil d'administration de la société Intra Delta Management Consultant International. Le Dr. Martens a publié de nombreuses études dans des publications nationales et internationales, sur l'éducation à la santé, les soins de santé de base, les communications et le développement communautaire. Elle a également participé à la création de l'Organisme international bahá'í de la santé et a travaillé en qualité de consultante en soins de santé de base pour le compte de la Communauté internationale bahá'íe.

4. LA VIOLENCE

" LES AMIS DE DIEU DOIVENT SE PARER DES ORNEMENTS DE LA JUSTICE, DE L'ÉQUITÉ, DE LA BONTÉ ET DE L'AMOUR. REFUSANT DE S'ABANDONNER À LA CRUAUTÉ ET AU PÉCHÉ, ILS DEVRAIENT DE MÊME EMPÊCHER QU'UNE TELLE TYRANNIE NE S'ABATTE SUR LES SERVANTES DE DIEU. "

(Bahá'u'lláh, extrait d'une tablette non encore traduite)

METTRE FIN À LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES

Communauté internationale bahá'íe

La Communauté internationale bahá'íe a accueilli avec satisfaction la nomination, l'an dernier, d'un Rapporteur spécial sur la violence à l'égard des femmes. En insistant pour que cette question essentielle soit traitée dans le cadre général des droits de l'homme aux Nations Unies, les organisations féminines ont contribué de façon décisive à promouvoir ces droits. En effet, essayer d'envisager la violence dont sont victimes les femmes comme une atteinte aux droits fondamentaux de la personne humaine permettra sans aucun doute de faire la lumière sur les causes d'autres formes de violence et facilitera la découverte de stratégies aptes à freiner l'alarmante montée de violence qui frappe à tous les niveaux de nos sociétés.

La violence à l'égard des femmes permet de mesurer la violation de tous les droits de la personne humaine. Elle sert aussi à évaluer à quel point une société est gouvernée par l'agressivité, dominée par son esprit de compétition et la place qu'y occupe la force. On a souvent justifié et on continue à justifier les pratiques abusives dont sont victimes les femmes en invoquant des normes culturelles, des croyances religieuses, des théories scientifiques et autres hypothèses sans fondement. Mais, quel que soit son

système politique ou religieux, une société modelée sur la domination engendre inévitablement des altérations du pouvoir telles que la violence à l'égard des femmes.

Pourtant, il devient de plus en plus évident que toutes les formes de violence à l'égard des femmes avilissent non seulement les victimes de ces actes mais également leurs auteurs. Ceux qui infligent aux femmes des actes de violence figurent eux-mêmes au nombre des victimes de systèmes fondés sur le pouvoir. Lorsque compétition débridée, agression et tyrannie détruisent le tissu de la société, tout le monde en pâtit. Du point de vue bahá'í, la moisson de la violence est l'agitation et la ruine de l'ordre social, et la violence dont sont victimes les femmes est un grave symptôme de ce désordre plus général. Notre défi, c'est de trouver des stratégies et des modèles nouveaux pour une société plus saine, plus solidaire à tous les niveaux. Nous devons consciemment nous éloigner des modèles, tant agressifs que de rapport de forces pour nous rapprocher des méthodes de concertation et de conciliation. La montée du crime et de la pornographie, l'augmentation de la violence ethnique et l'effondrement de la famille incitent de plus en plus d'individus, d'organisations et de gouvernements à rechercher des alternatives à la violence pour résoudre des conflits.

Un des moyens essentiels pour promouvoir plus de coopération se trouve dans l'éducation. S'il est reconnu que les disparités économiques et les inégalités devant la loi engendrent la violence à l'égard des femmes, celle-ci naît aussi, à l'évidence, de l'ignorance, c'est-à-dire de la non-compréhension d'une réalité aussi fondamentale que l'unité de la race humaine, ainsi que de la croyance erronée selon laquelle, la force est la seule façon honorable de résoudre des conflits. L'éducation, tant morale, matérielle que pratique, n'est donc pas seulement un droit fondamental, mais une nécessité pratique dans le monde d'aujourd'hui. Toute tentative de diminuer la violence au sein d'une société sans se donner la peine d'éduquer les individus, leur permettant ainsi de surmonter leurs préjugés sexistes, est vouée à l'échec. À une époque où l'analphabétisme ne cesse d'augmenter dans la population féminine du monde en voie de développement et où le niveau d'instruction des deux sexes s'effondre dans les sociétés industrielles, il est d'une importance vitale d'insister à nouveau sur le rôle de l'éducation partout dans le monde, si l'on veut contenir la violence à l'égard des femmes .

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, c'est au foyer, centre nerveux de la famille, que femmes et filles sont le plus souvent victimes de violences et de négligences. Si les familles éduquaient leurs filles et si la communauté encourageait systématiquement cette éducation, toutes deux en bénéficieraient. Selon Bahá'u'lláh, le prophète fondateur de la foi bahá'íe, les mères sont les premières éducatrices, au sens le plus large du terme, des nouvelles générations; par conséquent, là où les ressources sont limitées, la priorité devrait revenir à l'éducation des filles.

Mais le problème de la violence ne pourra être résolu tant que les hommes ne seront pas aussi éduqués dans le respect de la femme en tant que partenaire égale. Tout effort de protection des femmes contre l'agression masculine qui

ne porterait pas sur la formation précoce des garçons, serait nécessairement éphémère. De même, toute tentative pour comprendre les causes et les conséquences de cette violence qui ne ferait pas intervenir les hommes, serait vouée à l'échec.

Aussi la Communauté internationale bahá'íe note-t-elle avec satisfaction l'inclusion d'une analyse complète sur la violence à l'égard des femmes dans le mandat du Représentant spécial. Elle accueille aussi chaleureusement l'invitation faite par la Commission des droits de l'homme à recommander des mesures pour éliminer la violence à l'égard des femmes et ses causes, et pour remédier à ses conséquences.

La Communauté internationale bahá'íe a engagé des efforts considérables au niveau local pour éduquer et former hommes et femmes au partenariat, et serait heureuse de partager son expérience. Notre récente collaboration avec l'UNIFEM, par exemple, dans trois projets utilisant les médias traditionnels pour changer la société, a attiré l'attention de l'UNICEF parce qu'elle a mené, entre autres, à une diminution de la violence familiale. À cet égard, nous sommes impatients de poursuivre notre collaboration avec le Rapporteur spécial .

(Déclaration présentée par la Communauté internationale bahá'íe à la 51e session de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies; Genève, Suisse, 30 janvier-10 mars 1995)

5. LES STRUCTURES ÉCONOMIQUES

" II INCOMBE À CHACUN DE VOUS DE SE LIVRER À UNE OCCUPATION TELLE QUE L'ARTISANAT, LE COMMERCE OU TOUTE AUTRE ACTIVITÉ. NOUS AVONS ÉLEVÉ VOTRE ENGAGEMENT DANS UN TEL TRAVAIL AU RANG DE L'ADORATION DU SEUL VRAI DIEU... CONSACREZ-VOUS À CE QUI VOUS PROFITERA, À VOUS ET AUX AUTRES. "

(Bahá'u'lláh, Kitáb-i-Aqdas, Maison d'Éditions Bahá'íes, Bruxelles, 1996, p. 31)

LES FEMMES DANS LE SECTEUR INFORMEL EN MALAISIE

Lee Lee Loh Ludher

GOVINDAMAH : Entrepreneur

Son éventaire, au bord de la route, fait face à l'embranchement en T d'où la route mène à un lotissement. Ce n'est certes pas ce que le maître chinois en géomancie appellerait un endroit idéal, face à une grande route qui pourrait bien engloutir sa fortune. Mais cet endroit a porté chance à Govindamah et bien davantage encore. Il lui a apporté un nouveau défi et, avec lui, la douce saveur du succès et de la confiance en soi. Comme vendeuse de nasi lemak (riz cuit dans du lait de noix de coco), Govindamah éprouve désormais le sentiment nouveau d'être une personne nouvelle.

Tout cela a commencé il y a un an. Après avoir perdu son travail de chauffeur de camionnette, le mari de Govindamah s'est mis à faire de menus travaux pour nourrir sa famille. Ils s'installèrent dans un logement à bas prix. La fille aînée, Vani, a quitté l'école pour travailler dans une fabrique locale. Mais, même en comptant son salaire, il n'y avait pas assez d'argent pour

nourrir les deux autres filles et le fils adoptif, et les envoyer à l'école.

Les disputes se sont multipliées, et c'est au cours d'une des fréquentes promenades qu'elle effectuait après ces disputes, que Govindamah a repéré cet endroit au bord de la route, et a décidé qu'il était temps pour elle d'entreprendre quelque chose.

Il lui a fallu quelques jours pour rassembler suffisamment de courage et faire part à son mari de son projet de vendre des paquets de nasi lemak au carrefour. Furieux, celui-ci s'était mis à l'insulter, à la ridiculiser et à lui assurer qu'elle échouerait. Or, plus elle allait à l'encontre de ses critiques, et plus elle était convaincue qu'elle avait des chances de réussir.

Le lendemain matin, elle se leva tôt, la mine radieuse, fit cuire 5 bols de riz, prépara le sambal (mélange épicé) avec ce qu'il restait d'ikan bilis (anchois) dans la maison, ajouta des tranches de concombre et parsema le nasi lemak de petits morceaux d'omelette. Puis, elle les emballa dans de petits paquets pour les vendre 50 sen pièce, elle les plaça dans un panier, et se glissa hors de la maison, vers l'endroit repéré à l'embranchement.

Là, elle se mit à scruter le visage des passants. Trois femmes s'arrêtèrent et achetèrent des paquets. Govindamah se sentit encouragée. Bientôt d'autres s'arrêtèrent aussi, jusqu'au moment où elle se retrouva les poches pleines de billets et de pièces, et le panier vide.

Incapable de contenir sa joie, elle courut à la maison la partager avec ses filles, qui acceptèrent alors de l'aider. Mais à la minute où son mari rentra, tout leur enthousiasme s'évanouit. Il se plaignit que son thé était froid et ressortit. Néanmoins, impatiente de revivre son succès, Govindamah se mit à préparer ses paniers pour le lendemain.

Au fur et à mesure que son affaire de nasi lemak se développa, Govindamah y ajouta d'autres produits : thé, casse-croûtes et gâteaux. Vani vint l'aider en dehors de ses heures de travail. Les clients réclamèrent alors des tables et des chaises, que Govindamah se procura auprès de son cousin, en échange d'une participation de 50% dans l'affaire.

L'affaire prospéra certes, mais non sans problèmes. Lorsque des gangsters exigèrent de l'argent en échange de leur protection, Govindamah et son cousin, terrifiés, n'osèrent pas refuser. Comme ils n'avaient pas d'autorisation légale, les fonctionnaires de la municipalité chargés de l'application des lois vinrent souvent les menacer de confisquer toute leur marchandise. Mais sachant combien il était difficile d'obtenir une patente, Govindamah et son cousin hésitèrent à aller voir les autorités. Voilà où ils en étaient : leur commerce était en danger et ils ne savaient pas vers qui se tourner.

LE SECTEUR INFORMEL

L'histoire de Govindamah n'a rien d'inhabituel. À l'image de beaucoup d'autres femmes à travers le monde, confrontée à une crise familiale, elle devint chef d'entreprise. Elle trouva sa voie dans le commerce, travailla dur, et réussit. Dans presque tous les pays, des femmes comme Govindamah contribuent à l'économie communautaire. De plus, elles ont tendance à dépenser leurs

gains, non pour elles-mêmes, mais pour nourrir leur famille et élever leurs enfants. Pourtant, comme le montre l'histoire de Govindamah, travailler dans le secteur économique informel n'est pas sans embûches.

En Malaisie, comme dans la plupart des pays, il n'y a pas de définition officielle du " secteur informel ". Cependant, à des fins de recherche, l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW) a dressé une liste de caractéristiques (7) :

- * technologie simple,
- * très peu de capitaux,
- * absence de lieu d'affaires fixe,
- * quasi-légalité ou absence d'enregistrement; et
- * peu de comptabilité.

Les spécialistes du développement ont noté, que dans les pays en voie de développement, là où les entreprises du secteur structuré offrent peu d'emplois, une grande partie de la population gagne sa vie en travaillant hors des circuits officiels de taxation et de régulation. Ces gens qui forment le secteur informel sont des innovateurs, habiles à survivre, et prospérant parfois dans un environnement fortement réglementé. Bien que le secteur informel représente une importante source de travail, de revenus et même de logements, ses acteurs, en échappant à l'économie légale, perdent leurs pleins droits de citoyens. (8)

Cette vulnérabilité juridique affecte particulièrement les femmes dans la mesure où beaucoup d'entre elles travaillent dans ce secteur (9). Selon une étude portant sur l'économie de la Malaisie entre 1985 et 1992, le secteur informel compte 47,05% de femmes en moyenne. 61,2% d'entre elles, soit la grande majorité, sont salariées, 21,8% exercent des travaux familiaux non rémunérés, 16% sont à leur compte, et 1% seulement est employeur. Dans le secteur informel, environ 26% des travailleurs indépendants sont des femmes, et 65% des travailleurs familiaux non rémunérés sont des femmes (10). Nous pouvons donc constater qu'une grande partie de la contribution des femmes à l'économie, en Malaisie et dans l'ensemble du monde en voie de développement, n'est ni reconnue ni chiffrée.

LES FEMMES DE MALAISIE DANS LE SECTEUR INFORMEL

La femme urbaine ou rurale type, travaillant dans le secteur informel malais, a reçu une éducation primaire et s'occupe d'un foyer de cinq personnes en moyenne. Elle est entrée dans ce secteur après s'être mariée et avoir eu quelques enfants. Aujourd'hui, elle contribue substantiellement au revenu général de sa famille. Environ un tiers de ces femmes s'est endetté pour constituer le capital de leur affaire. La plupart des femmes de la ville ont travaillé auparavant dans le secteur structuré (11)

Ces dernières années, un groupe relativement nouveau a intégré le secteur informel. Il s'agit de professionnels qui, gagnant bien leur vie, décident de se mettre à leur compte en travaillant souvent hors de chez eux. Les progrès en technologie de l'information et la démocratisation du travail leur ont permis d'exercer des activités hors du secteur structuré. Lily et Eng Eng, par exemple, ont opté pour une retraite anticipée de leur profession

d'enseignants, dès qu'ils se sont vus imposer de plus en plus de tâches administratives. Désormais précepteurs à domicile, ils peuvent se concentrer sur l'enseignement et se préoccuper davantage du bien-être de leurs élèves. Ils peuvent aussi mieux gérer leur temps (12).

OBSTACLES

Malgré leur contribution à l'économie du pays en général, les femmes sont confrontées à des obstacles considérables dans le secteur informel : bas salaires, manque d'accès aux ressources du capital, à l'éducation et à la formation, et exclusion du processus décisionnel.

Bas salaires.

Le travail qu'elles font dans le secteur informel est souvent vu par les femmes elles-mêmes et par les autres comme un prolongement de leurs tâches ménagères. Il en résulte que leur rémunération se fonde, non pas sur les tarifs pratiqués sur le marché du travail, mais sur ceux des travaux domestiques, soit peu ou rien. Même les professionnelles du secteur informel demandent moins que leurs homologues du secteur structuré. Ainsi, Mme Ng fait de la comptabilité à domicile, entre ses travaux ménagers et les soins qu'elle prodigue à son bébé. Ayant peu de frais et considérant cette activité comme un apport supplémentaire, elle applique à ses clients des tarifs plus bas.

Manque d'accès au capital.

Dans les affaires, les femmes du secteur informel ont peu ou pas accès aux prêts bancaires ou aux prêts par d'autres institutions financières, car les exigences et les procédures sont en faveur du secteur structuré et contre les femmes. Actuellement, il y a 40 agences gouvernementales réparties dans 14 ministères qui aident les petites et moyennes entreprises, offrant des prêts totalisant au moins 1 milliard de R.M. (1\$U.S.=R.M.2.57). Alors que, pour le secteur informel, il n'existe principalement que trois formules de prêt. La plus répandue des trois et qui remporte le plus de succès, est le Ikhtiar Loan, qui a distribué en 1993 des prêts à quelque 21.000 femmes réparties en 4.303 groupes. Depuis sa création en 1986 jusqu'à 1993, le cumul des prêts déboursés s'est élevé à 13 millions de R.M. Le plus souvent le capital est réuni au travers de circuits traditionnels de prêts tels que les usuriers, les parents et le Kutu (système traditionnel rotatif d'entraide). Peu de femmes, dans le secteur informel, savent tenir des comptes conformes aux méthodes agréées par les banques. Ainsi, Salmah, Foziah et 4 autres femmes, mesurent leurs profits au nombre de bracelets et de chaînes en or qu'elles peuvent s'acheter ou acheter à leurs proches, et aux économies qu'elles font pour leur pèlerinage musulman (but qu'elles se fixent elles-mêmes). Ces femmes ne parlent pas le même langage que celui des institutions financières. Pourtant, elles seraient des clientes dignes de confiance, remboursant le moindre sou emprunté. Mais quelle banque accepterait de leur faire confiance si elles n'ont pas de garantie bancaire, pas de compte en banque, pas de déclaration de revenus ou de bilan pour prouver leur réussite et leur

honnêteté !

Manque d'accès à la formation et à l'éducation.

Une étude récente (13) dissipe la croyance selon laquelle l'emploi des femmes dans le secteur informel est temporaire. Elle indique que la plupart de ces travailleuses ne sont pas là par choix mais qu'elles y ont été forcées par manque de compétences et d'éducation. Mme Lai cousait des poches sur des vêtements de sport. Après son mariage, elle s'est mise à travailler à domicile pour un fournisseur de la fabrique de vêtements où elle avait été employée. Elle est payée à la pièce. Elle aimerait devenir tailleuse mais, manquant de formation, elle n'a guère d'autre choix que de travailler à la pièce.

Exclusion du processus de prise de décisions.

Les personnes travaillant dans le secteur informel, et en particulier les femmes ne sont, en général, pas organisées, de sorte qu'elles ne peuvent pas faire entendre leur voix et leur point de vue, et qu'elles participent rarement aux prises de décision.

En Malaisie, la politique actuelle insiste sur la structuration du secteur informel, exigeant l'enregistrement des commerces et le paiement des taxes. L'enregistrement d'un petit commerce en Malaisie coûte, dans un premier temps, 2000 R.M., voire davantage; puis, au moins 1.000 R.M sont prélevés chaque année pour les services de secrétariat et la comptabilité.

La vérité est que de nombreuses femmes comme Govindamah seraient prêtes à légaliser leur affaire et même à payer frais et taxes, si elles ne se laissaient pas si facilement intimider officiellement et officieusement. Ainsi, l'obligation de traiter avec le bureau des patentes et la bureaucratie gouvernementale peut leur paraître un obstacle insurmontable. Les gouvernements gagneraient à trouver le moyen de les faire intervenir dans l'élaboration des règlements qui les concernent, de sorte que celles qui démarrent une affaire puissent faire connaître leurs besoins et les voir satisfaits.

LE PROGRAMME D'ACTION

Premièrement, il est nécessaire de reconnaître et d'apprécier la contribution du secteur informel à l'économie de chaque pays.

Deuxièmement, les pratiques de discrimination sexuelle et autres obstacles à la pleine participation des femmes dans la vie économique de leurs communautés, doivent être abolies. Une des meilleures façons d'y parvenir est de faire intervenir les femmes dans la définition des structures économiques et des règles du secteur informel. Une autre est de reconnaître que les femmes sont dignes d'obtenir des crédits. Refuser aux femmes, spécialement à celles du secteur informel, l'accès aux ressources, y compris les prêts, l'éducation et la formation, revient à la fois à refuser de reconnaître leurs droits humains fondamentaux et à adopter une mauvaise stratégie commerciale.

Finalement, et ceci est peut-être le plus important, les acteurs du secteur

informel et les femmes en particulier, doivent intervenir dans la nouvelle conception de l'économie en général, tant sur le plan théorique que sur le plan pratique. Si les femmes ont une approche originale de l'activité économique, celle-ci apparaîtra vraisemblablement dans le secteur informel, insuffisamment structuré de l'économie. Par exemple, les conclusions préliminaires d'une étude en cours sur la sous-traitance féminine dans l'industrie en Malaisie, montrent que les objectifs commerciaux de la majorité de ces femmes sont définis non pas tant en termes monétaires qu'en termes de valeurs (14).

Une approche de l'activité économique fondée comme ici, sur la notion de valeur, pourrait donner un éclairage nouveau à des approches alternatives en matière de création et de distribution des ressources et même en matière de théorie économique. Les expériences, les valeurs et la façon dont les femmes envisagent les choses, pourraient en fait constituer la clef du développement de modèles économiques pour la prospérité de l'humanité tout entière.

Lee Lee Loh Ludher :

Haut fonctionnaire et diplomate du Gouvernement malais, Lee Lee Loh Ludher est aussi rédactrice du bulletin South-East Asian Focus. Titulaire d'un diplôme en science sociale et d'une maîtrise en gestion des affaires, elle écrit actuellement une thèse sur les travailleuses à domicile et la sous-traitance industrielle. Par ailleurs, en sa qualité de membre du Corps continental des conseillers bahá'ís pour l'Asie, Mme Loh Ludher intervient dans des projets locaux de développement économique et social et de ressources humaines, en particulier dans des programmes de promotion des femmes dans des pays comme le Cambodge, le Vietman, le Laos, la Malaisie, la Corée, la Chine et la Mongolie.

NOTES DU CHAPITRE

1. La même définition est utilisée par le bureau des statistiques du secrétariat de l'ONU. L'Organisation internationale du travail (OIT) emploie un ensemble de critères légèrement différents.
2. Chickering, A. Lawrence et Mohamed Salahdine, éd, *The Silent Revolution : The Informal Sector in Five Asian and Near Eastern Countries*, ICS Press, San Francisco, 1991.
La même observation a été faite par Nicholas Ardito-Barletta, ancien directeur général du Centre international de croissance économique du Panama, cité dans la préface de *The Silent Revolution - The Informal Sector in Five Asian and Near Eastern Countries*.
3. Loh Ludher, Lee Lee, *The Position and Status of Women in the Informal Sector in Malaysia for the period 1985-1992*, 1994. Non publié.
4. Département de la statistique, Malaisie. *The Labour Force Survey Reports*, 1985-86, 1987-88, 1989-90.
5. Berma, Madeline et Faridah Shahadan. *Meeting Women's Needs in Development and Family Welfare in the Informal Sector : A Proposal for action*, 1991, non publié.
Poverty, Household Status and Women in the Informal Sector : A Structural

Analysis, non publié.

6. Loh Luhder, 1994.

7. Berma et Shahadan, 1991.

8. Loh Ludher, Lee Lee et Susan Chong, Women Entrepreneurs : From Petty Trader to Entrepreneur - A Profile of Success, 1993, non publié.

6. LE PARTAGE DU POUVOIR

" ... LORSQUE LES FEMMES PARTICIPERONT PLEINEMENT ET À ÉGALITÉ AVEC LES HOMMES AUX AFFAIRES DU MONDE ET QU'ELLES ENTRERONT AVEC ASSURANCE ET COMPÉTENCE DANS LA GRANDE ARÈNE DES LOIS ET DE LA POLITIQUE, ALORS LES GUERRES CESSERONT. "

(Abdu'l-Bahá, The Promulgation of Universal Peace, Bahá'í Publishing Trust, Wilmette, 1982, p. 135)

CRÉER DES STRUCTURES JURIDIQUES ET INSTITUTIONNELLES POUR PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES SEXES : UNE LOI ET UN PRINCIPE BAHÁ'ÍS

Martha L. Schweitz

Nous nous proposons ici de montrer brièvement quelle est, d'un point de vue bahá'í et compte tenu des récentes critiques féministes à l'égard de la loi, la profondeur et la portée du changement juridique et institutionnel exigé par le principe de l'égalité ainsi que, sommairement, la nature de ce changement prescrit par les écrits bahá'ís. La religion a toujours été une source de directives dans le domaine de la morale individuelle. Dans les écrits bahá'ís, il est aussi question de la vie collective de l'humanité, on y trouve des lois, des principes et la description de processus institutionnels à partir desquels il est possible d'édifier des structures sociales et économiques adaptées à l'égalité des sexes, structures qui ne peuvent que sous-estimer, et finalement remplacer, les modèles actuels de subordination.

Il est essentiel d'emprunter, entre autres, la voie de la réforme des lois et des systèmes juridiques pour parvenir à l'égalité. Dans le programme d'action, des stratégies ont été formulées pour chacun des domaines critiques qui dépendent, du moins partiellement, de l'adoption et de l'application de lois nationales et de l'adoption d'une nouvelle orientation par l'administration publique. Comme répété à maintes reprises, ces changements ne seront toutefois efficaces, que dans la mesure où ils se produiront en parallèle avec une évolution des valeurs et des comportements individuels et sociaux.

Le changement juridique et institutionnel peut être à la fois cause et effet. Il arrive que des lois et des institutions se transforment sous l'action de comportements nouveaux suffisamment tenaces pour emporter le vote législatif indispensable à leur changement. De même, le changement ainsi obtenu a de fortes chances d'entraîner une évolution ultérieure des comportements, à la fois en imposant de nouvelles normes de comportement et en modifiant progressivement les attentes sociales. Les lois et les institutions qui demeurent immuables face aux réalités nouvelles ont un effet similaire, mais dans un sens négatif; autrement dit, elles justifient un status quo dépassé

ou servent de prétexte à ceux qui souhaitent retarder le changement. Beaucoup de réformes juridiques indispensables à l'application de l'égalité sont techniquement simples. Par exemple, les lois qui protègent les droits civils et politiques des femmes et qui prévoient des sanctions en cas de violation ne sont pas particulièrement difficiles à soumettre ni à appliquer, si volonté politique il y a. Dans certains pays, ce type de réforme juridique a beaucoup progressé ces derniers temps. On garantit aux femmes et aux hommes les mêmes droits civils et politiques, ainsi que l'égalité en matière d'éducation et d'emploi en vertu de lois qui sont plus ou moins applicables et appliquées. Sans être complètement efficace, ce genre de réforme a toutefois donné naissance à des sociétés où les femmes jouissent d'une liberté de choix et d'une maîtrise de leur vie inimaginables ailleurs. Malgré ces progrès, il est évident que l'égalité des chances ne va pas assez loin. Comme l'attestent la plupart des femmes (et un nombre croissant d'hommes) de ces sociétés dites " avancées ", les femmes forment encore une classe subordonnée, dans de nombreux aspects de la vie familiale et sociale. Des juristes féministes ont commencé à expliquer pourquoi il en était ainsi. Elles voient dans cet état de choses la nécessité, d'opérer un changement institutionnel et juridique beaucoup plus complexe et, d'entreprendre des réformes capables d'ébranler les hypothèses et les préférences qui fondent nos lois et nos institutions dirigeantes. Nous y reviendrons plus loin.

Un des principes essentiels de la foi bahá'íe est l'égalité des sexes. Comme expliqué en introduction, le système bahá'í des valeurs soutient catégoriquement l'application de ce principe dans tous les domaines de l'activité humaine. Les écrits bahá'ís donnent l'image d'une société future .où ... les femmes participeront pleinement et à égalité avec les hommes aux affaires du monde¹, en qualité de partenaires des hommes.² Qui plus est, lorsqu'elles entreront, avec assurance et compétence, dans la grande arène des lois et de la politique, les guerres cesseront.³

Parallèlement, il ressort clairement des écrits bahá'ís que l'égalité n'implique pas l'uniformité, autrement dit que ... l'égalité de condition ne signifie pas l'identité des fonctions.⁴ Le rôle de la mère, en particulier, revêt un caractère des plus honorable et des plus noble. Les mères ont le privilège unique d'être les ... premières éducatrices et les premiers mentors⁵ ... de leurs enfants. Ô vous, mères aimantes, sachez qu'aux yeux de Dieu, la meilleure façon entre toutes de l'adorer, c'est d'éduquer les enfants et de les former à acquérir toutes les perfections de l'humanité. Il n'est pas tâche plus noble que celle-là.⁶ Lorsqu'une femme est tout entière occupée à élever ses enfants, l'homme a la responsabilité correspondante de subvenir aux besoins financiers de la famille.⁷ Toutefois, le père doit aussi prendre part à l'éducation des enfants. C'est là une si grande responsabilité, que quiconque la néglige perd ses droits à la paternité.⁸ Les écrits bahá'ís ne distribuent pas les rôles et les responsabilités; toutes les décisions de cette nature au sein d'une famille bahá'íe relèvent de la consultation familiale⁹, un mécanisme qui repose sur des principes explicites tels que la franchise et le respect mutuel. Ni le mari ni la femme

ne sont autorisés à dominer injustement l'autre.¹⁰

Le rang élevé de la maternité pose deux problèmes d'égalité, l'un hautement subjectif et l'autre qui tient à sa pratique.

Le problème, subjectif, est que le respect et la protection du rôle de la mère ont souvent servi d'excuse pour maintenir la femme dans une condition sociale et économique désavantageuse. Les égards dus à la ... timidité naturelle et la délicatesse propre à la femme, ainsi que sa mission et sa destinée souveraine ... celle de remplir ses nobles et salutaires devoirs d'épouse et de mère...¹¹ n'a pas élevé la femme sur un piédestal mais l'a plutôt enfermée dans une cage. Qui plus est, l'histoire et l'expérience ont convaincu beaucoup de personnes de ce que toute différence de traitement entre hommes et femmes est un symbole d'infériorité de la femme et, en réalité, elle l'a été. Par contre, dans certaines sociétés, les femmes ont été confrontées à un problème inverse. En Tchécoslovaquie, l'État a exigé d'elles pendant deux générations, qu'elles laissent leurs enfants dans des foyers publics pour aller travailler de longues heures durant, tous les jours. Beaucoup d'entre elles estiment aujourd'hui que cette pratique a eu des effets psychologiques néfastes graves sur leurs enfants.¹² Pour elles désormais, le droit de ne plus travailler et l'opportunité d'élever ses propres enfants est inestimable. Trouver le chemin qui mène à l'égalité c'est aussi, semble-t-il, nous obliger à tirer des leçons de la longue expérience des femmes dans le monde et à refuser de se limiter ou de se restreindre à une seule perspective.

Le second problème soulevé par l'exaltation du rôle de la mère tient à la façon dont l'égalité est pratiquée. Si, logiquement, il n'y a rien de contradictoire à ce que les femmes remplissent leur rôle de mères et participent pleinement et à égalité aux affaires du monde, la durée d'une vie donnant amplement le temps de faire les deux, dans la pratique, cela tient souvent de la prouesse. L'incompatibilité entre le rôle de mère (ou celui de parents en général) et la pleine et entière participation aux affaires du monde tient davantage à la nature des systèmes socio-économiques et des pratiques juridiques et commerciales en vigueur. En effet, ceux-ci, pour radicalement différents qu'ils soient d'une société à l'autre, n'en sont pas moins tous conçus pour opérer une division permanente du travail entre ceux qui s'occupent des enfants et du foyer, et ceux qui génèrent un revenu dans l'économie classique et ont voix au chapitre dans les affaires publiques. Beaucoup de progrès récents enregistrés par les femmes dans le monde du travail l'ont été en dépit de ces obstacles, mais souvent au prix de gros efforts personnels de leur part. Comment concilier ces " deux vies " ? La détermination avec laquelle les écrits bahá'ís insistent sur ces deux aspects de la vie indique que cette conciliation est possible.

Revenons maintenant à la réflexion des juristes féministes sur le sens de l'égalité et l'ampleur du changement légal et institutionnel à opérer pour y parvenir. En accord avec le féminisme libéral traditionnel, les progrès enregistrés ces 30 dernières années en matière d'égalité des chances l'ont été à partir de l'idée que l'égalité signifiait la liberté d'être traitée sans distinction de sexe. Même si ce principe a permis, dans une

majorité de cas, d'obtenir des résultats efficaces, il n'a pas réussi à donner de l'égalité une définition exhaustive et risque même de se révéler franchement nuisible aux intérêts de la femme, pour ce qui touche à la maternité. (Par exemple, pourquoi donc une femme enceinte doit-elle déclarer souffrir d' "une infirmité " pour avoir droit à certaines indemnités ?) Les intellectuelles féministes mettent en évidence, de façon convaincante, les préjugés sexistes existant dans des systèmes légaux apparemment neutres. Ils montrent que le sexisme est un problème structurel qui se fait sentir partout dans la législation, et que l'inégalité est perpétuée par une foule de non-dits qui imprègnent nos lois, nos tribunaux et nos législateurs, nos procédures judiciaires, et même nos formes de raisonnement juridique transmises de génération en génération. Ils discréditent ainsi l'idée selon laquelle si la loi doit gérer l'univers des affaires publiques (autrement dit le monde des hommes), elle n'a pas à s'ingérer dans l'intimité des foyers, par exemple pour protéger les femmes de la violence. Selon eux, bien que l'égalité juridique formelle, qui met l'accent sur l'égalité des droits et de traitement, ait eu son utilité dans des étapes initiales, il est désormais nécessaire de dépasser la rhétorique des droits. Plus fondamentalement, l'égalité, c'est être libéré de toute subordination systématique en raison de son sexe.¹³

Cette définition de l'égalité a de nombreuses implications et remet en cause les fondements mêmes des traditions et des institutions ancestrales. Elle est conforme à la compréhension qu'en ont les bahá'ís. Rien de moins que ne pourra permettre une réconciliation pratique entre la vie publique et la vie privée des femmes, ni faire apparaître la valeur de l'ensemble des enseignements bahá'ís dans ce domaine.

La subordination systématique des femmes est particulièrement évidente dans les domaines suivants : (1) l'éducation; (2) la violence et les mauvais traitements au foyer et dans la société; (3) la discrimination face à toutes les formes d'activité de production et d'accès aux ressources; (4) la prise de décisions au sein de la famille; (5) l'inégalité, voire l'exclusion, face aux structures politiques et économiques; (6) le contrôle du revenu familial (et la responsabilité de sa gestion) par l'homme; et (7) la responsabilité unique de la femme face à l'éducation des enfants, sans autre soutien social. La subordination des femmes dans chacun de ces domaines est le résultat d'une combinaison presque inextricable de lois, de comportements, d'arrangements institutionnels et de procédures, de structures économiques et de silences juridiques. Il existe des lois et des principes sociaux bahá'ís explicites qui s'opposent à cette inégalité rampante et entêtée qui résiste aux plus formidables réformes juridiques, et qui défie les structures et les systèmes oppressifs rencontrés dans tous ces domaines. Les lois et principes bahá'ís vont au-delà de la notion de l'égalité des chances afin d'instaurer des sociétés où tant la maternité que la participation des femmes aux affaires publiques sont systématiquement valorisées par les institutions, des sociétés qui incarnent et manifestent à la fois l'"éthique féminine de la compassion " et l'"éthique masculine des droits " (14), toutes deux propices à maintenir de bonnes relations et à instaurer la

justice. Certains aspects particuliers des enseignements bahá'ís ont été développés ailleurs dans ce volume et traitent des divers domaines mis en cause.

Un monde où femmes et hommes sont libres de parvenir à la grandeur qui pourrait être la leur est presque impossible à imaginer aujourd'hui, mais les bahá'ís sont de ceux pour qui chaque pas en avant marque un progrès majeur, non seulement parce qu'il permet aux femmes et aux hommes de développer pleinement, à titre individuel, les talents dont Dieu les a dotés, mais parce qu'il entraîne, chaque jour d'avantage, l'humanité vers la paix.

Martha L. Schweitz :

Martha L. Schweitz enseigne le droit international à l'Université de Seinan Gakuin à Fukuoka, au Japon, depuis 1989. Diplômée de l'Université de Stanford en 1976, elle obtient son doctorat en droit en 1981, à la faculté de droit de l'Université de New York. Elle travaille ensuite dans le droit international des affaires chez Baker & McKenzie à Chicago, pendant 5 ans, et enseigne le droit international et le droit des sociétés en qualité de professeur assistante à la Faculté de droit de l'Université de l'Orégon, trois ans avant de se rendre au Japon. Elle vient de terminer une année sabbatique en qualité de professeur invité à l'Université de Princeton, où elle a continué ses recherches sur les organisations économiques internationales et les rapports entre société civile et droit international.

NOTES DU CHAPITRE

1. 'Abdu'l-Bahá, *The Promulgation of Universal Peace*, Bahá'í Publishing Trust, Wilmette, 1982, 135, réimprimé dans *Women : Extracts from the Writings of Bahá'u'lláh*, 'Abdu'l-Bahá, Shoghi Effendi and the Universal House of Justice, Ontario, Canada, Bahá'í Canada Pub., 1986, n° 91.

La femme, Maison d'Éditions bahá'íes, Bruxelles, 1986, p. 47

2. Ibid (reprinted in *Compilation on Women*, no. 85)

La femme, Maison d'Éditions bahá'íes, Bruxelles, 1986, p. 47

3. Ibid (reprinted in *Compilation on Women*, no. 91)

La femme, Maison d'Éditions bahá'íes, Bruxelles, 1986, p. 47

4. Lettre de la Maison Universelle de Justice du 23 juin 1974 citée dans *La femme*, compilation du département de Recherche de la Maison Universelle de Justice, Maison

d'Éditions Bahá'íes, Bruxelles, 1986, p. 47

5. 'Abdu'l-Bahá, *Sélections des écrits de 'Abdu'l-Bahá*, Maison d'Éditions Bahá'íes, Bruxelles, 1983, 319 p.

6. 'Abdu'l-Bahá, *Sélections des écrits de 'Abdu'l-Bahá*, Maison d'Éditions Bahá'íes, Bruxelles, 1983, 319 p.

7. Lettre de la Maison Universelle de Justice du 23 décembre 1980 citée dans *La femme*,

compilation du département de Recherche de la Maison Universelle de Justice, Maison d'Éditions Bahá'íes, Bruxelles, 1986, p. 38

8. Ibid

La femme, Maison d'Éditions bahá'íes, Bruxelles, 1986, p. 38

9. Lettre de la Maison Universelle de Justice du 9 août 1984 citée dans La femme, compilation du département de Recherche de la Maison Universelle de Justice, Maison

d'Éditions Bahá'íes, Bruxelles, 1986.

La femme, Maison d'Éditions bahá'íes, Bruxelles, 1986, p. 39

10. Shoghi Effendi, lettre écrite en son nom le 22 juillet 1943, citée dans La femme,

compilation du département de Recherche de la Maison Universelle de Justice, Maison

d'Éditions Bahá'íes, Bruxelles, 1986.

La femme, Maison d'Éditions bahá'íes, Bruxelles, 1986, p. 35

11. Affaire Bradwell v. Illinois, 83 U.S. 130, 139 (1873), Cour Suprême des États-Unis sur la possibilité constitutionnelle d'interdire aux femmes la pratique du droit, en interprétant l'expression toute personne contenue dans le Quatorzième Amendement, comme voulant dire tout homme.

12. Helena Klimova, dissidente tchèque et présidente de l'association des droits civiques

" Tolérance " basée à Prague. Women in East Central Europe : After the Collapse of Communism [Les femmes en Europe centrale, au lendemain de la faillite du communisme], discours prononcé à la Woodrow Wilson School, Université de Princeton, le 14 octobre 1994.

13. Ann C. Scales, The Emergence of Feminist Jurisprudence; An Essay, Yale Law Journal 95:7, 1373-1403, at 1395, reprend une expression souvent citée dans l'Oeuvre de Catharine A. MacKinnon.

14. Carol Gilligan, In a Different Voice : Psychological Theory and Women's Development, Cambridge, MA : Harvard University Press, 1982. L'ouvrage de Gilligan a été abondamment cité dans les critiques juridiques des travaux féministes de type socio-psycho-analytique. Les expressions " ethic of care " et " ethic of rights " [éthique de la compassion et éthique des droits] sont employées par Gilligan pour distinguer le mécanisme du développement moral des hommes de celui des femmes. Plus simplement formulée, " l'éthique des droits " se réfère à la valorisation de l'individuation, lorsque la maturité est atteinte et que les décisions morales sont prises à partir de conceptions abstraites et universelles du bien et du mal. Au contraire, l'éthique de la compassion s'appuie sur l'idée qu'il y a maturité morale dès lors que la personne est capable de se préoccuper d'autrui; les décisions morales sont ici fondées sur l'importance de préserver les relations et d'assumer des responsabilités mutuelles.

7. LES MÉCANISMES DE PROMOTION DES FEMMES

" DANS LE PASSÉ, LE MONDE A ÉTÉ GOUVERNÉ PAR LA FORCE. ... MAIS LA BALANCE PENCHE DÉJÀ; LA FORCE PERD DE SA PRÉPONDÉRANCE, ET LA VIVACITÉ D'ESPRIT, L'INTUITION ET LES QUALITÉS SPIRITUELLES D'AMOUR ET DE DÉVOUEMENT QUI CARACTÉRISENT LA FEMME, ACQUIÈRENT DE PLUS EN PLUS D'ASCENDANT. "

(J.E. Esslemont, Bahá'u'lláh et l'Ère nouvelle, Maison d'Éditions Bahá'íes, Bruxelles, 1990, p. 162)

LE PROJET UNIFEM/BAHÁ'Í élève la conscience communautaire One Country

BADAN, province de l'Est, Cameroun. Pour du théâtre, les sketches présentés sur la place du village le jour du marché en juillet dernier par les habitants de ce petit village de l'Afrique de l'Ouest, étaient plutôt rudimentaires.

Prenez, par exemple, l'intrigue toute simple de cette courte pièce écrite par les villageois eux-mêmes : après avoir vendu sa récolte, un cultivateur de cacahuètes cache l'argent à sa femme et va le dépenser au bar, où il offre à boire à tous ses amis et dépense le reste avec une femme.

De retour chez lui, il se fait réprimander par son épouse. Un peu plus tard, son fils tombe gravement malade, mais il ne reste alors plus d'argent pour les médicaments. Heureusement, un médecin compréhensif va leur fournir les médicaments nécessaires. À la fin de la pièce, l'agriculteur se rend compte de ses erreurs et décide dorénavant de consulter sa femme avant de dépenser tous leurs bénéfices.

Malgré la simplicité du sujet, le jeu peu professionnel des acteurs et l'absence de costumes et de décors, cette pièce et d'autres du même genre ont remporté un vif succès dans cette province lointaine en voie de développement.

Ce sont là quelques-uns des résultats de deux années d'application d'un projet pilote, mis en place dans trois pays par le Fonds de Développement des Nations Unies pour les femmes (UNIFEM) et la Communauté internationale bahá'íe. Les saynettes jouées dépeignent des situations bien connues des hommes et des femmes de ces régions, qui s'identifient aisément à elles.

Le projet a pour objectif de stimuler le développement économique et social de l'ensemble de la communauté et d'élever le statut des femmes en se servant de ces médias traditionnels que sont le théâtre, le chant et la danse.

" Il y a beaucoup de messages dans ce simple sketch ", dit Mona Grieser, directeur technique international du projet. " Par exemple, la responsabilité des pères, l'importance d'une bonne gestion des revenus et la valeur du partenariat au sein de la famille. Le plus important cependant, c'est le grand nombre d'hommes présents parmi les spectateurs. Car ce sont eux que nous espérons toucher. "

Bien que l'expérience bahá'íe/UNIFEM, qui s'intitule " Les médias traditionnels comme facteurs de changement ", soit unique parce qu'elle intègre des idées bien admises sur la communication comme facteur de développement dans la promotion de l'égalité des femmes, elle se caractérise en particulier par les efforts faits pour y impliquer autant les hommes que les femmes.

Ce projet a ceci de novateur qu'il est conçu pour toucher les hommes dit Pamela Brooke, consultante indépendante pour la communication comme facteur de développement, qui a été engagée pour fournir une assistance technique au projet mené en Malaisie.

Beaucoup de projets destinés aux femmes n'impliquent qu'elles. Mais, les bahá'ís ont pensé que le changement serait meilleur si femmes et hommes s'engageaient dans un processus consultatif, ajoute Mme Brooke. Parce que finir

par avoir des femmes en colère assises dans un coin, ça ne peut rien changer. Les fonds accordés par l'UNIFEM ont permis de lancer le projet en même temps au Cameroun, en Bolivie et en Malaisie, où des communautés bahá'íes nationales et locales bien développées ont fourni des ressources sur le terrain et un réseau de bénévoles motivés.

Les signes du succès

Le projet cherche essentiellement à provoquer un changement de mentalité. Même si, contrairement aux efforts fournis afin de réaliser du concret, tel que l'amélioration de la production agricole ou l'augmentation du taux de vaccinations, il est plus difficile de mesurer des attitudes, des succès impressionnants ont été remportés, visibles tant sous forme de statistiques que d'anecdotes.

Ici, dans la province de l'Est du Cameroun, où le projet a été mis sur pied dans sept villages, les hommes ont commencé à se joindre aux femmes pour les travaux des champs. Ils les consultent plus souvent sur les finances de la famille et leur permettent de participer plus activement aux décisions communautaires, comme en témoignent les enquêtes réalisées et le récit des visiteurs de passage.

Les choses changent, affirme Madeline Eyidi, spécialiste des programmes au bureau du PNUD (Programme des Nations unies pour le développement) à Yaoundé, Cameroun, qui a passé une semaine à travailler pour le projet l'été dernier. Traditionnellement, les femmes ont toujours pris en charge les travaux des champs, mais j'ai vu des hommes commencer à y participer aussi, et à les aider. Ce projet est formidable.

Aux dires de Tiati à Zock, coordinateur national du projet au Cameroun, une enquête effectuée début 1992 auprès d'environ 45 familles dans chacun des sept villages, révélait que pratiquement toutes les décisions financières étaient prises par les hommes seuls. Une enquête complémentaire, effectuée en 1993, montrait que plus de 80% des familles prenaient désormais ce genre de décisions ensemble, en consultation avec le mari et la femme. Autre chiffre révélateur : à Badan, le nombre de filles envoyées à l'école du village a augmenté de 82% depuis le début du projet.

En Bolivie, le programme est aujourd'hui en place dans huit villages de la province de Chuquisaca, au centre-sud du pays. À Poqonchi, village où le projet est depuis longtemps en place, les commentaires faits pendant les discussions des groupes de travail démontrent que les femmes participent davantage aux décisions de la communauté, qu'elles se sentent plus libres d'exprimer leur soif d'instruction et qu'elles sont davantage aidées par les hommes pour les corvées quotidiennes.

De plus, une femme a récemment été élue au sindicato du village, un conseil politique local. C'est la toute première femme à y avoir été élue. Peu de temps après, le conseil a adopté une résolution dans laquelle il s'engageait à accorder une plus grande attention aux préoccupations des femmes.

En Malaisie, où le programme a été mis en place dans deux villages et une communauté urbaine, il est concrètement apparu que les femmes s'engageaient de plus en plus dans l'organisation de leur communauté et dans la prise de

décisions. (En effet, dans ces trois localités, le nombre de femmes élues aux conseils locaux bahá'ís a augmenté depuis le début du projet.)

Les changements les plus spectaculaires ont été observés à Kampong Remun, un petit village éloigné de la région du Sarawak, où le projet a généré plusieurs activités annexes. Utilisant les méthodes préconisées par le programme pour identifier les problèmes de la communauté, les villageois ont planté un potager, construit de nouvelles latrines et instauré des classes d'alphabétisation pour adultes. Ces classes, initialement conçues pour les femmes, ont aussi été ouvertes aux hommes. Les trois actions émergent d'un processus de consultation entre hommes et femmes, dit Joo Jung Kung, coordinateur national du projet pour la Malaisie. Dans la communauté villageoise, vous obtenez difficilement une communication et une consultation entre les hommes et les femmes. Mais le projet donna aux femmes l'opportunité de mettre à jour les problèmes auxquels elles doivent faire face, dit Mr Jung.

L'importance d'associer les femmes à tout effort de développement est, naturellement, de plus en plus admise dans le monde entier. Un certain nombre d'études et de statistiques démontrent que plus les femmes sont en bonne santé, instruites, engagées, plus le bien-être de l'ensemble de la famille s'améliore.

Nous pensons que lorsque les femmes des pays en voie de développement obtiendront l'égalité et l'avancement économique et social, dit Marjorie Thorpe, directeur adjoint de l'UNIFEM, tout le monde en bénéficiera. Cela améliorera non seulement la qualité de vie des femmes, mais aussi celle des hommes et des enfants; bref, celle de tous.

Une approche originale

L'approche adoptée présente de multiples facettes. Si divers éléments du projet, comme l'emploi des médias traditionnels pour transmettre de nouvelles idées, ont déjà servi ailleurs, ce programme est particulier en ce qu'il en intègre d'autres, tirés d'un large éventail de sources, dont les enseignements bahá'ís.

Pour l'essentiel, le projet est construit autour des objectifs suivants :

- Il cherche à engager directement les individus dans l'analyse de leurs propres problèmes, en les formant, dans un premier temps, à utiliser des outils analytiques modernes, tels que les groupes d'analyse, les enquêtes communautaires ainsi que la concertation bahá'íe.
- Dans un deuxième temps, il donne un sens aux analyses faites en s'appuyant sur un principe moral positif, dans ce cas précis, l'égalité de l'homme et de la femme.
- Finalement, il essaie de promouvoir un changement de comportement dans la communauté en diffusant le résultat de l'analyse par le biais des médias traditionnels que sont le théâtre, le chant et la danse, outils relativement non agressifs.

Le projet, souligne Mme Thorpe de l'UNIFEM, part du constat que dans les sociétés qui ne possèdent pas de langue écrite, les médias traditionnels, à savoir les acteurs, les danseurs, les marionnettistes, les saltimbanques,

les chanteurs transmettent un message qui est pris très au sérieux par la communauté, d'où l'idée de faire passer par ce biais un message susceptible d'améliorer la condition féminine, et de créer ainsi l'occasion d'entamer un dialogue avec l'ensemble de la communauté, mais d'une manière totalement non agressive.

Même si ces actions sont organisées par les communautés bahá'íes de chaque région, c'est dans l'ensemble de la population qu'elles cherchent à promouvoir un changement d'attitudes. Un des avantages qu'il y a à travailler avec les bahá'ís réside dans le fait qu'ils entretiennent des liens très forts avec la population locale, ajoute Mme Thorpe, expliquant pourquoi l'UNIFEM a décidé de parrainer le projet. Ce n'est pas une organisation élitiste. Parce que la population compte des bahá'ís locaux et que l'organisation possède l'expérience du travail de proximité, ils constituent pour nous des contacts très réels et très efficaces.

En général, les communautés bahá'íes, loin d'être isolées du reste de la société qui les entoure, y sont bien intégrées. Sur les sites du projet, le pourcentage de la population bahá'íe varie de moins 1% à environ 10%.

Le processus

Dans chaque pays, le projet a commencé avec des sessions de formation au niveau national pour aider les volontaires bahá'ís locaux à faire leurs propres expériences en matière de construction communautaire.

Dans un premier temps, ils ont suivi un cours de perfectionnement sur les principes de la consultation, méthode particulière de prise de décisions non conflictuelle, employée à tous les niveaux par les communautés bahá'íes.

La formation sur la consultation bahá'íe nous apprend à respecter l'opinion d'autrui, ce qui est capital pour les femmes, dit Lee Lee Ludher, consultante en développement en Malaisie, parce que beaucoup de femmes ont l'impression que leur point de vue n'est pas pris au sérieux.

Les volontaires ont aussi reçu une formation dans les techniques modernes de collecte de données, en particulier pour les enquêtes en collaboration, et dans l'utilisation des groupes de travail comme un moyen de découvrir quels sont les besoins de la communauté. Ils ont aussi reçu une formation pour apprendre à faire des évaluations, constituer des archives et s'organiser.

Les volontaires nouvellement formés ont ensuite été envoyés dans leurs communautés où ils ont organisé des cycles de formation au niveau local, similaires à ceux qu'ils avaient reçus.

Cela a permis de constituer un groupe de volontaires de base pour mettre en place le projet dans chaque village. Ce groupe de base est généralement formé autour des membres du conseil d'administration bahá'í local, connu sous le nom d'assemblée spirituelle locale. Constituées de membres élus par la communauté, les assemblées spirituelles, chargées de s'occuper du bien-être de cette même communauté, ont une expérience certaine et sont donc aptes à analyser les besoins de la communauté et à se concerter pour déterminer les actions à suivre.

È la suite des sessions de formation locales, les volontaires du projet sont allés interviewer les membres de la communauté sur leurs problèmes. Les

volontaires n'étant pas tous alphabétisés, des caméras vidéos et des appareils photos Polaroids ont donc été utilisés dans certains cas. Dans chaque pays, l'analyse a porté essentiellement sur la façon dont l'égalité des femmes (ou l'absence d'égalité) influait sur les problèmes locaux.

Un des outils de diagnostic très simples qui a aidé ces communautés à s'analyser, était de leur demander de faire une liste de toutes les tâches quotidiennes types d'une femme de la région, dit Dr. Richard Grieser, un des premiers formateurs au Cameroun. M. Grieser, époux de Mona Grieser, a suivi son épouse dans la plupart des étapes du projet.

Ensuite, nous leur avons demandé d'établir une liste des tâches quotidiennes types d'un homme, continue le Dr. Grieser. La différence entre les charges de travail était fort frappante. À vrai dire, les hommes étaient souvent gênés de constater que leur liste ne faisait même pas la moitié de celle des femmes.

Une fois les problèmes locaux identifiés, les volontaires ont demandé à la communauté de donner ses conclusions en se servant des médias locaux typiques, tels que le chant, la danse, la narration et le théâtre. Artistes et comédiens locaux ont été encouragés à y prendre part. Des histoires, des pièces, des chansons et des danses ont ensuite été présentés à toute la communauté lors de divers festivals, programmes du soir et autres rassemblements.

Les mêmes problèmes partout dans le monde

Les participants se sont heurtés aux mêmes problèmes fondamentaux dans les trois pays au début du programme. Après s'être concertés sur les besoins de leurs communautés, ils ont accordé la priorité absolue à la solution de trois problèmes fondamentaux :

(1) l'analphabétisme parmi les femmes; (2) la mauvaise gestion des finances familiales par les hommes; et (3) le fardeau peu équitable de travail supporté par les femmes.

Les gens sont en train de se rendre compte par eux-mêmes, que non seulement les femmes ont des droits dans la société, mais qu'elles ont beaucoup à offrir, fait remarquer M. Tiati du Cameroun. Par exemple, beaucoup d'hommes se rendent compte aujourd'hui que les femmes sont capables de gérer l'argent beaucoup mieux qu'eux, qui dépensent souvent trop pour l'alcool. Par conséquent, un des résultats du projet est que, dans la plupart des familles qui y ont participé, la femme s'occupe de l'argent ou du moins, la famille se concerte sur la manière de le dépenser.

En Malaisie, les obstacles sont similaires. Les filles et les femmes manquent d'instruction et d'opportunité ; ce qui est un des grands problèmes apparu en Malaisie, constate Mme Ludher de Malaisie, mais depuis que ces questions sont abordées de manière non agressive, les gens prennent maintenant conscience que cela pose un réel problème.

De même, en Bolivie, les discussions en groupes ont permis de dégager deux problèmes essentiels : l'inégalité d'accès à l'instruction d'une part, et au travail d'autre part.

La prochaine étape

L'idée de ce projet émane d'une déclaration de la Communauté internationale bahá'íe à la 32e session de la Commission des Nations Unies sur la condition de la femme. Elle y affirme la nécessité de changer les attitudes qui renforcent l'acceptation de l'inégalité des femmes, et avance qu'un des objectifs primordiaux des projets de développement des femmes, pourrait bien être les hommes.

Impressionnée par cette idée, Mme Margaret Snyder, alors directrice de l'UNIFEM, a proposé à la Communauté internationale bahá'íe un projet commun. À la suite de près de trois années de travail théorique, le projet a été lancé en octobre 1991, et a achevé sa première phase en septembre 1993.

La totalité de la subvention de l'UNIFEM à la Communauté internationale bahá'íe pour l'étape initiale du projet s'est montée à 205 000 \$US, somme relativement faible comparée aux fonds habituellement alloués en matière de développement, surtout si l'on sait que le projet devait être mis en place dans trois pays différents et qu'il a duré deux ans.

La communauté espère non seulement continuer le programme, mais aussi l'étendre à d'autres sites.

Les communautés bahá'íes, ayant participé au projet, ont déjà exprimé leur souhait d'en entamer la prochaine phase, affirme Mary Power, directrice du Bureau de la Communauté internationale bahá'íe pour la condition de la femme, chargée de gérer le projet à l'échelon international. Ces communautés disposent désormais d'équipes de consultants bahá'ís formés à qui l'on peut faire appel dans leurs propres pays, mais qui peuvent servir de personnel technique pour d'autres pays également.

Effectivement, les communautés bahá'íes du Nigéria et du Brésil ont lancé leur propre programme pilote : les Médias traditionnels comme facteurs de changement, conjointement à l'action parrainée par l'UNIFEM. De plus, les communautés bahá'íes locales en Malaisie, encouragées par le succès remporté par leurs voisins, ont récemment lancé leurs propres projets fondés sur les médias pour promouvoir la condition de la femme.

(Cet article a été initialement publié dans le numéro d'octobre-décembre 1993 de la revue ONE COUNTRY - volume 5, numéro 3 -, bulletin de la Communauté internationale bahá'íe, sous le titre Le projet Bahá'í / UNIFEM suscite des réactions favorables. ONE COUNTRY met l'accent sur les activités entreprises par les communautés bahá'íes en réponse aux problèmes sociaux du monde. Il donne des informations sur les projets réussis en matière de développement économique et social et les activités qui se rapportent à la promotion de la paix, la condition féminine et la protection de l'environnement.)

8. LES DROITS DE LA PERSONNE HUMAINE

" COMME L'OISEAU, L' HUMANITÉ POSSÈDE DEUX AILES - L'UNE MÈLE, L'AUTRE, FEMELLE. SI LES DEUX AILES NE SONT PAS ÉGALEMENT FORTES ET MUES PAR UNE FORCE COMMUNE, L'OISEAU NE PEUT S'ENVOLER VERS LE CIEL. "

('Abdu'l-Bahá cité dans Bahá'u'lláh et l'Ère nouvelle, J.E. Esslemont, Maison d'Éditions Bahá'íes, Bruxelles, 1990, p. 160)

PROTÉGER LES DROITS DES FEMMES

Communauté internationale bahá'íe

La Communauté internationale bahá'íe se félicite de l'occasion qui lui est donnée de s'exprimer sur le point 11 de l'ordre du jour de cette conférence mondiale historique. Nous espérons que les droits fondamentaux de la femme continueront à faire l'objet d'examen approfondis à l'occasion des futures réunions pour promouvoir les droits de l'homme, et nous soutenons la résolution adoptée par la Commission de la condition de la femme à sa session de 1993, demandant instamment que les droits et les préoccupations des femmes soient examinés au même titre que tous les points fondamentaux de l'ordre du jour provisoire de la Conférence mondiale des droits de l'homme. La persistance et la montée de la violence, tant personnelle qu'institutionnelle à l'encontre des femmes, sont en grande partie attribuables à leur exclusion traditionnelle des processus de développement et de prise de décisions. Un profond réajustement de la perspective collective de l'humanité s'impose, à la lumière de valeurs universelles et de principes spirituels. Il faut une législation qui donne corps à l'égalité des sexes en s'attaquant aux injustices particulières auxquelles les femmes sont confrontées.

La violence domestique est une réalité de la vie quotidienne d'un grand nombre de femmes de par le monde, sans distinction de race, de classe ou de niveau d'instruction. Dans maintes sociétés, la croyance traditionnelle selon laquelle la femme est un fardeau, fait d'elle une cible facile à la colère de l'homme. Ailleurs, en période de crise et de faillite économiques, celui-ci fait passer sa frustration sur les femmes et les enfants. Partout, la violence contre les femmes persiste parce qu'elle demeure impunie.

Les croyances et les pratiques qui conduisent à l'oppression des femmes doivent être réexaminées à la lumière de la justice. Une fois bien compris, le principe de l'égalité fondamentale des hommes et des femmes finira par modifier l'ensemble des relations sociales, permettant à chacun de développer ses dons et ses talents uniques. L'utilisation des forces de tous favorisera la maturation de la société. Au fur et à mesure que le principe de l'égalité sera reconnu, il appartiendra aux parents, aux écoles, aux gouvernements et aux ONG de relever le défi en le transmettant aux générations futures.

La famille est l'unité de base de la société : tous ses membres devraient être éduqués selon les principes spirituels. Les droits de tous devront être sauvegardés et les enfants formés à se respecter et à respecter autrui. Selon les écrits bahá'ís, l'intégrité du lien familial doit faire l'objet d'une évaluation constante, et les droits d'aucun de ses membres ne doivent être transgressés.

Il est nécessaire d'enseigner les valeurs spirituelles non seulement pour protéger les femmes, mais aussi et surtout pour cultiver le respect à l'égard d'autrui, sauvegarder ainsi l'honneur humain et la dignité humaine,

et ainsi susciter une éthique globale valorisant tous les droits de la personne humaine. La Communauté internationale bahá'íe est convaincue que rien de moins que la diffusion de valeurs spirituelles ne pourra opérer la transformation des individus et des institutions nécessaires au respect des droits fondamentaux de tous.

La communauté bahá'íe, par le biais de ses conseils administratifs locaux et nationaux présents dans plus de 165 pays, Oeuvre de diverses manières pour changer la condition des femmes et la façon dont ces femmes sont perçues. Exemple digne d'intérêt : la collaboration entre l'UNIFEM et les communautés bahá'íes de Bolivie, du Cameroun et de Malaisie pour améliorer la condition des femmes rurales au moyen de médias traditionnels comme la musique et la danse, et ainsi susciter le débat dans tout le village sur le rôle des femmes. Forts de notre expérience communautaire et des enseignements de Bahá'u'lláh, nous sommes convaincus que notre monde est destiné à dépasser sa condition actuelle pour aller vers une situation où tous les membres de la famille humaine jouiront à part égale du respect total de leurs droits fondamentaux.

(Déclaration présentée par la Communauté internationale bahá'íe à la Conférence mondiale des droits de l'homme, au titre du point 11 de l'ordre du jour : examen des tendances contemporaines et des nouveaux défis en matière du respect total de tous les droits fondamentaux des hommes et des femmes, y compris ceux de personnes appartenant à des groupes vulnérables : Vienne, Autriche, 14-25 juin 1993)

9. LES MÉDIAS

"LES RÉALITÉS DES CHOSES ONT ÉTÉ RÉVÉLÉES EN CE SIÈCLE RADIEUX, ET CE QUI EST VRAI DOIT MONTER À LA SURFACE. PARMIS CES RÉALITÉS, IL Y A LE PRINCIPE DE L'ÉGALITÉ DE L'HOMME ET DE LA FEMME : PRÉROGATIVES ET DROITS ÉGAUX EN TOUTES CHOSES AYANT TRAIT À L'HUMANITÉ. "

(Abdu'l-Bahá, The Promulgation of Universal Peace, Bahá'í Publishing Trust, Wilmette, 1982, p. 283)

LES FEMMES ET LES MÉDIAS AUDIOVISUELS : Stratégies juridiques pour rehausser l'image de la femme.

Lucy J. Weidner

Il est généralement reconnu que les organes de radiodiffusion, en particulier la télévision, exercent une influence capitale sur l'idée que nous nous faisons d'un comportement socialement correct. Ces médias, qui dominent notre environnement, reflètent notre vision collective de la réalité et la façonnent tout à la fois. Ils ont le pouvoir d'agir sur les valeurs sociales; aussi le public a-t-il tout intérêt à connaître la façon dont les ondes sont utilisées. Rien de plus légitime que de nous inquiéter de l'effet débilisant de la violence, de l'agressivité, du matérialisme, de la sexualité illicite, de l'immoralité et de l'accoutumance à la souffrance humaine, dont de nombreuses radios et télévisions nous offrent le spectacle. Par ailleurs, leur capacité d'exercer une influence normative positive en

faveur du changement social et de l'amélioration de la condition féminine, reste largement inexploité.

Dans de nombreux pays, la législation sur l'audiovisuel définit les ondes comme une ressource limitée, à gérer dans l'intérêt général et au profit de tous. En conséquence, les lois de la radiodiffusion utilisent un vocabulaire peu précis pour énoncer, en termes généraux, les objectifs salutaires assignés aux organes de radiodiffusion. Les diffuseurs s'y voient accorder le privilège d'utiliser les fréquences limitées disponibles à condition que ce soit dans l'intérêt général, par la programmation d'émissions éducatives, culturelles et sociales, et non uniquement à des fins d'exploitation commerciale.

Même si ces déclarations d'intention sont très éloignées de la réalité présentée quotidiennement par les médias audiovisuels, elles servent néanmoins de base juridique pour exiger la conformité de la programmation, des divertissements et des informations aux critères de l'intérêt général, de la promotion de la culture, de l'éducation et du bien social. Ces normes sont formulées de façon suffisamment générale pour y voir l'obligation faite à la radio et à la télévision de s'intéresser au rôle changé et changeant des femmes, à leurs contributions dans un large éventail de domaines et aux obstacles rencontrés au sein du foyer, dans leur environnement social et au travail.

L'auteur du présent travail a sélectionné un certain nombre d'instruments juridiques utiles parmi les législations nationales en matière d'audiovisuel, allant des status, à la loi constitutionnelle et à la jurisprudence. Elle en donne des interprétations, expose brièvement quelles sont les autres stratégies juridiques possibles et esquisse des plans d'action. Elle suggère enfin comment réaliser des émissions plus positives.

QUELQUES LOIS NATIONALES SUR L'AUDIOVISUEL

Les lois sur l'audiovisuel à invoquer pour améliorer l'image de la femme appartiennent à deux catégories : celles qui énoncent ce qui est formellement INTERDIT de diffuser, et celles qui imposent ce qu'il est OBLIGATOIRE d'inclure. Ces deux types d'exigences nous permettent d'enrichir notre lecture de la législation et de faire des suggestions constructives aux responsables audiovisuels. Parmi les interdictions, il y a celle de programmer des émissions qui favorisent la violence (familiale, par exemple), l'indécence ou l'immoralité. Parmi les obligations (ou approche affirmative) on trouve souvent celle d'inclure des émissions pour enfants et de garantir la variété de l'information et des divertissements. Qu'elles soient rédigées en termes généraux ou précis, ces lois contiennent des règlements utiles pour fonder les suggestions à faire aux responsables ou les plans à leur soumettre. En voici quelques exemples :

La législation allemande exige que les programmes respectent la dignité humaine ... et favorisent l'unité.⁽¹⁾ À partir de là, il est possible de demander que la programmation respecte la dignité des femmes, les différences de valeurs et de perspectives entre femmes et hommes, et l'unité de la vie familiale, voire un partage plus équitable du travail et des responsabilités

dans la prise de décisions.

Les émissions italiennes doivent répondre scrupuleusement aux critères d'objectivité et d'intelligibilité.(2) En outre, les titulaires de permis de diffusion doivent consacrer vingt pour cent de leur temps de diffusion hebdomadaire total à des informations locales et à des programmes non commerciaux susceptibles d'intéresser la communauté concernée.(3) Les critères d'objectivité et d'intelligibilité peuvent donner lieu à des requêtes pour que les femmes bénéficient d'une représentation plus positive et que des informations sur leurs activités locales soient diffusées.

En Afrique du Sud, les chaînes et stations publiques ont un rôle important à jouer en faveur de l'abolition de la discrimination raciale et sexuelle.(4) De plus, la législation de ce pays leur impose d'adopter une approche affirmative, insistant sur l'idée que tous les types d'audience doivent bénéficier d'une qualité d'émission égale.(5) Ces exigences sont suffisamment explicites et ambitieuses pour exiger qu'il soit tenu compte des différences de sensibilité des deux sexes et des besoins des femmes dans les programmes. Dans les pays disposant d'un secteur audiovisuel public important, il est possible, en concentrant ses efforts sur celui-ci, d'influencer le secteur privé par ricochet.

En Corée du Sud, la loi assigne aux organes de radiodiffusion l'objectif de s'efforcer ... d'améliorer la culture nationale, et de ... promouvoir l'intérêt général.(6) Les responsables des chaînes de télévision et des stations de radio sont en outre chargés de veiller au respect de la dignité et de la valeur des êtres humains, et à celui des sentiments éthiques et affectifs des citoyens.(7) Un comité de radiodiffusion a été créé pour assurer l'orientation convenable des enfants et des jeunes ... et leur apprendre à respecter la pureté de la vie familiale ... [et] de la moralité publique et de l'éthique.(8) Il est possible aussi de faire valoir que le bien-être social dépend dans une large mesure du progrès de la condition féminine, et que le respect des sentiments des citoyens et des droits de l'homme exige l'abolition des stéréotypes sexistes peu flatteurs.

L'orientation des enfants et des jeunes et la pureté de la vie familiale sont des motifs suffisamment rationnels pour arrêter la diffusion de programmes présentant des personnages peu recommandables au profit de modèles de rôles positifs et honnêtes, et pour inciter les adultes à privilégier le rationnel sur la violence.

A Taiwan, les programmes de divertissement visent à promouvoir la culture chinoise ainsi que l'éthique...(9) Aucune émission ne peut nuire à la santé mentale ou physique des enfants...(10) Les programmes éducatifs et culturels doivent également promouvoir l'éducation sociale ... et développer l'intelligence et les talents des enfants.(11) À partir de ces normes élevées de protection et d'éducation des enfants, il est possible de demander aux médias d'offrir aux enfants, filles et garçons, des modèles positifs de rôles féminins.

La Constitution de l'ancienne URSS stipule que les moyens de communication ... doivent constituer... la richesse du peuple tout entier.(12) Aussi les médias audiovisuels sont-ils un des moyens de développer les talents féminins. Bien

que cette Constitution ne soit plus tout à fait valable ni applicable aux anciens membres de l'Union, elle offre un exemple de la façon dont un concept très général peut donner lieu à des interprétations pratiques.

Dans la législation américaine, l'intérêt général implique que, les responsables des radios et des télévisions fassent l'usage le plus total et le plus efficace (13) de leurs outils et qu'une Commission soit chargée d'évaluer les nouvelles émissions,... de présenter des utilisations expérimentales ... et d'en encourager l'usage le plus large et le plus efficace ... dans l'intérêt du public.(14) Mettre en valeur le rôle de la femme, donner d'elle une image plus positive, expliquer les défis qu'elle doit relever et ses succès, tout cela peut accroître l'efficacité des médias.

Ces émissions expérimentales pourraient permettre d'envisager de nouvelles façons d'utiliser les médias qui soient profitables aux femmes.

Ces exemples ont été choisis pour montrer qu'il est possible, dans la plupart des pays, de se fonder sur certaines dispositions de la législation sur l'audiovisuel, et pour faire en sorte que les programmes encouragent garçons et filles, à adopter des valeurs sociales positives et à améliorer l'image des femmes.

Les demandes écrites de permis déposées par les chaînes et les stations, qui sont habituellement des documents publics, peuvent fournir des arguments supplémentaires pour exiger la programmation d'émissions garanties de l'intérêt général. En effet, c'est dans ces documents que les diffuseurs exposent probablement les motifs de leur démarche et qu'ils s'engagent à respecter certaines normes, se contentant souvent de reprendre les termes idéalistes de la loi elle-même. Pour proposer des émissions, on peut donc reprendre les termes des demandes de permis et des déclarations d'intention des diffuseurs, autrement dit des engagements pris par ces derniers à l'égard du public.

Certaines occasions sont à cet égard plus propices que d'autres. Par exemple, lors d'un entretien avec le responsable de la chaîne ou de la station, ou d'une rencontre avec l'instance chargée de la réglementation, ou encore au moment du renouvellement du permis. Il convient alors de formuler des normes et des souhaits de façon claire et positive. Ceux qui sont chargés de la réglementation accueillent souvent favorablement ce type de démarche lorsqu'elle intervient pendant la procédure de renouvellement du permis. En effet, au départ, le permis est accordé sans qu'il soit possible de vérifier la bonne foi du demandeur. Mais une fois la station de radio ou la chaîne de télévision en activité, les auditeurs et les téléspectateurs sont en mesure de déposer des plaintes à partir de la prestation réelle du titulaire du permis.(15)

GROUPE CONSULTATIF SUR LES MÉDIAS

Se servir des médias audiovisuels pour susciter des changements positifs en faveur des femmes nécessite la création d'un organe consultatif chargé de délibérer et d'adopter des projets, de formuler des stratégies et de proposer des interprétations nouvelles de la loi. Pour avoir une perspective plus large des choses, cette instance devra se composer à la fois d'hommes et

de femmes. Des commissions gouvernementales comme celles qui traitent des femmes, des enfants, de la jeunesse, de l'éducation, des personnes du troisième âge, des services sociaux, et du développement culturel ou social, disposent parfois de documents - statistiques, études, ou idées de stratégies - qui étayent les requêtes adressées aux médias. S'ils constatent que ce matériel est mis en valeur et efficacement utilisé, cela les incitera à soutenir les efforts du groupe consultatif, ou même à s'associer à des projets en cours. Il en va de même pour les groupes privés, dont certains pourraient offrir un soutien similaire.

Une fois les partenaires identifiés et les ressources trouvées, le comité devra évaluer ses propres engagements et compétences et étudier les projets en fonction des ressources dont il dispose. Il pourra tout simplement commencer par s'attaquer aux annonces publicitaires, demander et organiser des rendez-vous, proposer des morceaux de musique, des pièces de théâtre ou des histoires sur des thèmes appropriés. Les programmes radio sont à la fois plus courts et techniquement plus simples à préparer que ceux de la télévision. Avec l'expérience, le groupe pourra entreprendre des projets de plus grande envergure. Les responsables des radios et des télévisions sont naturellement plus réceptifs à une demande de programmation qui s'accompagnerait d'une offre de participation ou d'une contribution, même partielle, de la part du comité.

Une déclaration d'intention formulée de façon claire et positive ne pourra que faciliter les choses. Si le groupe consultatif a pour objet premier de supprimer les programmes choquants, il n'aboutira à rien de bon, car ceux-ci risquent d'être facilement remplacés par d'autres types de matériel tout aussi choquant. S'il affiche en revanche son désir de proposer de nouveaux types de programmes ou d'améliorer des programmes existants, il rencontrera plus facilement l'assentiment des diffuseurs, ce qui lui permettra d'engager des relations de travail avec eux. Les groupes consultatifs audiovisuels devraient, dans la mesure du possible, en venir à être considérés comme des partenaires créatifs pour les diffuseurs.

Forts de leur diversité culturelle et motivés par leurs propres intérêts, ces groupes pourraient constituer d'importants fournisseurs d'idées d'émissions régionales pour les responsables de radios et de télévision. Pour rehausser l'image de la femme, ils disposent en outre d'un vaste éventail d'idées, parmi lesquelles la contribution des femmes et les défis qu'elles sont appelées à relever au foyer, au sein de la communauté, et dans le monde du travail.

UNE VISION PARTAGÉE

Pour faire un travail cohérent, positif, efficace et durable, tous les membres du groupe consultatif devraient partager les mêmes grandes idées. À défaut de disposer d'un modèle de civilisation, qui respecte pleinement le principe de l'égalité entre femmes et hommes, il leur faudra s'efforcer de faire preuve d'imagination pour se représenter la situation idéale. Pour définir le fonctionnement du groupe, il leur sera utile en effet de se faire une idée précise, de ce que pourrait représenter une société harmonieuse et

équitablement équilibrée, entre femmes et hommes. À long terme, une perspective commune leur permettra non seulement de continuer à progresser, et à tirer parti des succès comme des échecs inévitables, mais leur servira aussi de source inépuisable d'idées pour les médias.

Tant les femmes que les hommes du groupe devront s'efforcer de participer pleinement à toutes les délibérations. La concertation de groupe devra être empreinte de respect à l'égard de chacun de ses membres et marquée par le désir de trouver la vérité, quelle que soit son origine. L'aptitude à mettre son propre point de vue en avant de façon claire et franche devra être contrebalancée par la faculté d'accepter les idées des autres. Les membres du groupe devront prendre conscience que, comme n'importe quel autre membre de la société, ils ont peut-être involontairement assimilé des croyances négatives sur les femmes et les hommes, ou pris des habitudes susceptibles de refroidir l'atmosphère de la consultation. Toutefois, dès l'instant où le groupe aura trouvé une unité dynamique autour d'une perspective partagée, il sera en mesure de découvrir les facultés nobles de la personne humaine et d'examiner la façon de présenter ces facultés aux médias audiovisuels.

Au coeur de cette perspective commune, il y a la croyance fondamentale que la femme est l'égal de l'homme; qu'elle mérite de bénéficier des mêmes droits et des mêmes chances de progresser; que le progrès à notre époque dépend de sa pleine participation; que si elle n'arrive pas à se réaliser, c'est plus en raison d'un manque d'opportunités et d'éducation, qu'à cause de son manque de qualités intrinsèques; qu'à conditions égales, elle prouvera qu'elle a des capacités égales à celles des hommes; enfin, que lorsqu'on lui en donnera pleinement les moyens, elle deviendra un puissant facteur de paix.

Les médias audiovisuels ont la responsabilité de rendre compte non seulement des marques de désespoir, mais également des signes d'espoir. En rappelant aux diffuseurs qu'ils ont l'obligation légale de servir l'intérêt général, d'éduquer et de faire progresser la société, les associations de citoyens sont capables de mobiliser les forces médiatiques pour faire avancer la condition féminine et améliorer celle de la famille humaine et de la société dans son ensemble.

RÉFÉRENCES DU CHAPITRE

1. Staatsvertag du 31 août 1991, s. 23. Rapporté dans Barendt, E. M. *Broadcasting Law : a comparative Study*, Oxford : Clarendon-Oxford University Press, 1993, 105. Cet ouvrage compare les législations de quatre pays européens et des États-Unis.
2. (Droit italien) Loi du 11 janvier 1988, s. 12(3). Rapporté dans Barendt, 109.
3. Ibid.
4. South African Broadcast Corporation, SABC Board of Directors, *Vision* . n.p., South African Broadcast Corporation, 1995. 3
5. Rapporté par SABC Board of Directors, *Values*, 3
6. 2 Article 1, Chapitre I, Broadcast Act of South Korea, Loi NÈ 3978 du 28 novembre.

7. Section (1), article 4, chapitre I de la loi susmentionnée.
8. Section (2), article 5, chapitre I de la loi susmentionnée.
9. Article 17, chapitre III de la loi sur la télévision et la radiodiffusion de Taiwan du 8 janvier 1976, modifiée le 7 juin 1982.
10. Section 4, article 21, chapitre III de la loi susmentionnée.
11. Article 14 des règlements d'application de la Loi de Taiwan sur la télévision et la radiodiffusion, approuvés le 24 décembre 1976 par décret Yuan, (65) wen 10933, le 2 novembre 1979 par décret Yuan, (68) wen 10967, et le 18 avril 1983 par décret Yuan (72) wen 6768.
12. Article 6, chapitre I, Constitution de l'Union des Républiques socialistes soviétiques. Rapporté dans Harold J. and John B. Quigley, Jr., Basic Laws on the Structure of the Soviet State. Traduit de l'allemand, Cambridge, Mass : Harvard University Press, 1969, -4
13. Gillmor, Donald M. and Jerome A. Barron, Mass Communication Laws : Cases and Comment. 807. St. Paul, Minn : West Publishing Co., 1969. Para (g), Section 303, Loi fédérale de 1934 sur la Communication, modifiée, Titre 47 Code US.
14. Para (g), Section 303 de la loi susmentionnée.
15. Comme citée dans une opinion juridique : la participation du public est particulièrement importante ... dans la mesure où celui-ci est exposé ... à la prestation du titulaire de permis ... ce qui ne saurait être le cas lorsque le permis est initialement accordé et qu'il n'y a aucun moyen efficace de porter à l'attention de la Commission les défauts de la programmation ou les techniques agressives de commercialisation excessive.
Office of Communication of the United Church of Christ v. FCC, 359 F. 2d 94 (1966), rapporté dans Gillmor, 723, traduction libre.

10. LA PETITE FILLE

"... NOUS DEVONS DÉCLARER QUE SA CAPACITE [DE LA FEMME] EST ÉGALE, VOIRE SUPÉRIEURE À CELLE DES HOMMES. CELA LUI INSUFFLERA DE L'ESPOIR ET DE L'AMBITION, ET SES POSSIBILITÉS DE PROGRÈS AUGMENTERONT CONSTAMMENT. "
(Abdu'l-Bahá, The Promulgation of Universal Peace, Bahá'í Publishing Trust, Wilmette, 1982, p. 76)

LA PETITE FILLE : UNE PRÉOCCUPATION MAJEURE

Communauté internationale bahá'íe

La Communauté internationale bahá'íe salue les efforts déployés par l'UNICEF pour attirer l'attention sur le sort des petites filles. Depuis qu'elle a décidé, il y a un an, de leur donner la priorité, l'organisation a contribué de façon significative, à une plus grande prise, de conscience des effets de la discrimination sexuelle à l'égard de millions de fillettes. En finançant la recherche, en encourageant la dissémination des données, en propageant l'information et en réclamant une plus grande sensibilisation des programmes de l'UNICEF aux besoins des filles, l'UNICEF a mis en route un processus qui mérite un soutien constant et sans réserve.

Du point de vue de la Communauté internationale bahá'íe, pour que la civilisation progresse, il faut que tous, y compris les femmes, y participent pleinement. Pour ce faire, filles et garçons doivent être valorisés par leur

famille et par la société. Nous partageons la détresse de l'UNICEF face à la négligence flagrante avec laquelle les filles sont traitées, négligence que l'on justifie dans de nombreuses parties du monde sous couvert de culture. Nous approuvons la recommandation contenue dans le Rapport d'activité de l'UNICEF sur sa politique à l'égard des femmes dans le développement. (E/ICEF/1991/L.5), demandant que l'organisation adopte une approche plus large de la santé maternelle, pour tenter de modifier les facteurs qui nuisent à la santé des filles et des femmes avant la maternité, facteurs incluant les attitudes et les pratiques traditionnelles préjudiciables.

Les filles doivent être non seulement convenablement nourries, soignées et éduquées, mais encore faut-il leur donner toutes les possibilités de développer leurs talents. Elles rendront non seulement service à l'humanité en tant que mères et premières éducatrices de la prochaine génération, mais elles auront aussi un rôle spécial à jouer, en tant que femmes, dans la création d'un ordre juste, fait de vitalité, de coopération, d'harmonie et d'un degré de compassion encore jamais vu dans l'histoire. Les mères peuvent aujourd'hui être les premiers agents capables de donner aux individus les moyens de transformer la société. Elles seules peuvent inculquer à leurs enfants l'estime de soi et le respect d'autrui, si nécessaires au progrès de la civilisation. Il apparaît ainsi clairement que le rang des mères, de plus en plus dénigré dans de nombreuses sociétés est, en réalité, de la plus haute importance et hautement méritoire.

Femmes et filles doivent être éduquées sur les plans spirituel, émotionnel et intellectuel

- car une mère ne peut pas transmettre ce qu'elle ne possède pas. Pour acquérir un caractère stable et un esprit mûr, un enfant a besoin, dans les premières années de sa vie, de bénéficier d'un environnement formateur et d'être abreuvé de sages conseils. Si, du fait de ses propres déficiences, la mère se trouve dans l'incapacité de fournir à ses enfants l'expérience dont ils auront besoin plus tard, pour suivre une scolarité classique, ils se trouveront souvent dans de graves, voire paralysantes, conditions. Il faut néanmoins souligner que la double responsabilité de former le caractère et de stimuler l'intellect de l'enfant revient à la famille entière, y compris au père, aux grands-parents, et à la communauté. Comme le soulignait le Dr. Aidoo dans sa déclaration à la Commission des Nations Unies sur la condition de la femme en 1991, le contexte familial offre aux garçons et aux hommes des occasions uniques de participer au changement de la condition des fillettes et des femmes. Les ONG peuvent, elles aussi, y participer largement, dans le cadre de leurs activités communautaires, en concentrant leur attention sur les petites filles.

Comme ils sont égaux du point de vue de leur capacité intellectuelle et de leur potentiel pour servir l'humanité, filles et garçons devraient suivre les mêmes programmes scolaires. Femmes et filles devraient pouvoir accéder librement à toutes les sphères de l'activité humaine, parmi lesquelles les arts et les sciences, l'agriculture, le commerce, l'industrie et les affaires publiques. Il n'existe en effet aucune limitation naturelle à leurs aptitudes. Le monde se trouve pris dans un cycle éducatif où les traits de caractère

pernicieux se transmettent d'une génération à l'autre, retardant ainsi le progrès social. À l'origine de cette éducation mal orientée, il y a entre autres un manque de respect de la femme, même au foyer. Ce refus d'égalité des sexes perpétue l'injustice à l'encontre de la moitié de la population mondiale et favorise chez l'homme des comportements et des habitudes qui gagnent, via la famille, le lieu de travail, la vie politique et finalement les relations internationales. Le monde ne peut guère tolérer une telle ignorance et une telle injustice, en particulier en une période aussi décisive qui voit s'ouvrir de brillantes perspectives de paix planétaire.

La cause de l'éducation universelle mérite que les gouvernements du monde lui apportent le plus grand soutien possible, car l'ignorance est sans conteste la principale raison du déclin et de la faillite des peuples, et de la perpétuation des préjugés. Aucune nation ne réussira, tant qu'elle ne dispensera pas l'éducation à tous ses citoyens. Le manque de ressources, qui impose un certain ordre de priorités, limite la capacité de nombreuses nations à satisfaire cette nécessité. Les organes décisionnels concernés feraient bien de donner la priorité absolue à l'éducation des femmes et des filles, puisque c'est par le biais de mères éduquées que les bienfaits du savoir se propagent le plus efficacement et le plus rapidement dans la société.

La Communauté internationale bahá'íe félicite l'UNICEF pour ses initiatives et engage son conseil d'administration à ne pas cesser de veiller tout particulièrement aux besoins des petites filles.

(Déclaration de la Communauté internationale bahá'íe présentée sous le titre Les femmes dans le développement au conseil d'administration de l'UNICEF; New York, USA, le 22 avril 1991, sous le numéro E/ICEF/1991/NGO/7.)

11. APPENDICE

" LE CHANGEMENT EST UN PROCESSUS ÉVOLUTIF QUI REQUIERT DE LA PATIENCE ENVERS SOI-MÊME ET ENVERS LES AUTRES. UNE ÉDUCATION AFFECTUEUSE ET LE PASSAGE DU TEMPS AIDENT LES CROYANTS, AU FUR ET À MESURE QU'ILS APPROFONDISSENT LEUR CONNAISSANCE DES PRINCIPES DE LA FOI, À ABANDONNER PEU À PEU DES ATTITUDES TRADITIONNELLES BIEN ENRACINÉES ET À CONFORMER PROGRESSIVEMENT LEUR VIE AUX ENSEIGNEMENTS UNIFICATEURS DE LA CAUSE. "

(Lettre de la Maison Universelle de Justice à un croyant, 25 juillet 1984)

LA CONDITION DES FEMMES DANS LA COMMUNAUTÉ BAHÁ'ÍE Bureau de la Communauté internationale bahá'íe pour la condition de la femme

La lutte des femmes pour être reconnues et participer pleinement à la vie de leurs communautés religieuses a toujours été difficile, parfois même plus difficile que dans le monde laïc. Elles se trouvent exclues de la vie religieuse comme de la vie séculière en raison d'attitudes et de comportements découlant de la croyance selon laquelle les femmes sont inférieures aux hommes. Cependant, dans de nombreuses communautés religieuses, la subordination des femmes est aussi pieusement institutionnalisée et renforcée par des écritures interprétées comme

étant la volonté divine.

Rien de tel dans la communauté bahá'íe. Les enseignements de Bahá'u'lláh, le prophète fondateur de la foi bahá'íe, attestent sans équivoque l'égalité spirituelle et sociale totale des femmes. De plus, les institutions de la foi bahá'íe ont l'obligation morale de soutenir et d'encourager la pleine participation des femmes à la direction et aux prises de décisions, ainsi qu'aux autres aspects de la vie communautaire. Selon une étude récemment effectuée sur la participation des femmes dans la vie communautaire bahá'íe, celles-ci sont bien représentées aux postes de direction de la communauté partout dans le monde, ce qui illustre les progrès enregistrés pour surmonter des comportements traditionnels et des normes culturelles fortes.

Pour comprendre les informations réunies dans cette étude, il est important de savoir quelle place occupent les dirigeants dans cette communauté religieuse dépourvue de clergé. La prépondérance accordée à la direction collégiale, au détriment du pouvoir individuel, se retrouve dans tout le système administratif bahá'í, lui-même composé de deux corps : d'un côté, celui de conseils élus chargés de gouverner; de l'autre, celui d'individus nommés, qui ont un rôle d'inspirateur et de conseiller. L'étude a montré que les femmes forment 30% des conseils d'administration nationaux élus (appelés assemblées spirituelles nationales) et 40% des conseils d'administration locaux (appelés assemblées spirituelles locales). En outre, 47% des personnes nommées (ou membres du Corps auxiliaire) dont le rôle est d'inspirer et de conseiller la communauté aux échelons national et régional, sont des femmes.

Bien que ces statistiques placent la communauté bahá'íe largement en tête dans le monde en général pour ce qui est de la participation des femmes à la direction des affaires, il lui reste néanmoins du chemin à parcourir pour réaliser son propre objectif, celui de l'égalité totale entre hommes et femmes. Pour la grande majorité des bahá'ís du monde, dont beaucoup aujourd'hui sont les premiers de leur famille à devenir bahá'ís, il n'est guère facile de changer les valeurs et les habitudes dans lesquelles ils ont grandi. En devenant bahá'ís cependant, ils s'engagent dans un processus de transformation individuelle et sociale, fondé sur la réalité fondamentale de l'époque : l'unité de l'humanité. L'égalité entre hommes et femmes est un aspect important de ce principe. Ainsi, la communauté est tout entière engagée dans une lutte commune pour surmonter toutes sortes de préjugés traditionnels, et ses membres sont aidés par les institutions administratives bahá'íes.

QUELQUES RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉTUDE

Cette étude très récente sur la condition de la femme dans la communauté bahá'íe (1993-1994) est la troisième étude effectuée par la Communauté internationale bahá'íe. La première a été réalisée en 1972 pour préparer l'Année internationale de la Femme (1975) et la seconde en 1984, à la fin de la Décennie sur la Femme (1976-1985). Ces trois études ont examiné, de façon de plus en plus détaillée, les facteurs suivants, qui

influencent considérablement la condition féminine :

- la participation des femmes aux conseils élus qui gèrent la vie de la communauté bahá'íe;
- les moyens utilisés par les institutions bahá'íes pour encourager les femmes à participer à la vie communautaire bahá'íe; et
- les stratégies utilisées par les institutions bahá'íes pour changer les attitudes envers les femmes.

L'étude de 1993-94 a rassemblé des données sur la participation des femmes dans les activités administratives de la communauté bahá'íe par le biais de deux sources : les institutions élues et les membres du corps nommé de l'ordre administratif bahá'í (membres du Corps auxiliaire des Conseillers) dont les fonctions - conseiller, protéger et encourager la communauté - complètent celles du corps élu, chargé lui, de la gouverner. Les informations réunies ont mis en évidence l'importance du processus de transformation lui-même et ont montré comment ces institutions complémentaires encouragent - chacune à sa façon - la compréhension de l'égalité des sexes, et sa mise en pratique.

MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

Des questionnaires ont été envoyés aux 165 assemblées spirituelles nationales du monde, 92 d'entre elles y ont répondu. Ils ont aussi été envoyés aux membres du Corps auxiliaire, ces personnes nommées, chargées d'inspirer et de conseiller les individus, et de consulter les conseils d'administration élus au niveau national et régional. 254 d'entre eux, soit 65%, sur les 389 de par le monde ont répondu, faisant un rapport de leurs activités et de celles de leurs assistants, nommés pour les mêmes fonctions au niveau local. La fiabilité de l'échantillon étudié a été vérifiée en recoupant les statistiques recueillies par le Centre mondial bahá'í auprès des 165 assemblées spirituelles nationales avec les informations fournies par les assemblées spirituelles nationales qui ont répondu au questionnaire.

CONCLUSIONS PRÉLIMINAIRES DES INSTITUTIONS ÉLUES

Le pourcentage des femmes siégeant dans les 92 assemblées spirituelles nationales qui ont répondu est de 30%, signe que les bahá'ís - qui votent à bulletin secret - s'efforcent visiblement de surmonter les préjugés traditionnels. Ce pourcentage, qui est demeuré constant depuis la première étude en 1972, est conforme au chiffre retrouvé pour toutes les 165 assemblées spirituelles nationales dans les statistiques établies par le Centre mondial bahá'í. Selon cette étude, 41% des secrétaires nationaux sont des femmes, ce qui est une marque de confiance importante, dans la mesure où la fonction du secrétaire implique de hautes responsabilités, et qu'il s'agit d'un poste en vue dans l'administration bahá'íe.

Outre les informations de base sur les proportions d'hommes et de femmes qui occupent les différentes fonctions de direction, l'étude s'enquiert également des activités des femmes aux échelons local et national. Les réponses font apparaître que plus de la moitié des communautés bahá'íes qui ont répondu au questionnaire, ont organisé, ces six dernières années,

au moins une fois par an, des activités spécifiquement liées aux femmes. Parmi les thèmes abordés figuraient l'égalité des hommes et des femmes, les femmes et le pouvoir, le mariage et la vie familiale, le rôle des parents, et les héroïnes de la foi bahá'íe. Les 38 assemblées nationales qui gèrent des programmes d'alphabétisation ont indiqué en outre, qu'en raison des efforts particuliers faits pour recruter les femmes, le nombre de ces dernières dans les cours a été plus élevé que celui des hommes.

L'étude fait également ressortir le rôle majeur des femmes dans les opérations de publication bahá'íe. La plupart des communautés nationales signalent la formation de comités de publications où la proportion des femmes est à peu près égale à celle des hommes. Des 54 communautés qui ont publié des livres ces six dernières années, 24 d'entre elles ont fait paraître des ouvrages sur les femmes.

Il est particulièrement encourageant de constater que dans 4680 communautés locales (soit 1/4 des communautés bahá'íes organisées du monde) de plus en plus de femmes sont élues pour siéger dans les conseils d'administration locaux, lesquels comptent aujourd'hui pas moins de 40% de femmes. De plus, la moitié des secrétaires locaux et un tiers des trésoriers locaux sont des femmes.

CONCLUSIONS PRÉLIMINAIRES DES INSTITUTIONS NOMMÉES

L'engagement des institutions bahá'íes envers la pleine participation des femmes apparaît à l'évidence dans le fait que presque autant d'hommes que de femmes sont nommés en qualité de membres du Corps auxiliaire. Sur la totalité de ceux qui ont répondu, 47% étaient des femmes, contre 53% d'hommes. Qui plus est, les assistants que ceux-ci nomment à leur tour pour enrichir et encourager les bahá'ís locaux, sont pour moitié des femmes. Ces personnes exercent une puissante influence sur les communautés bahá'íes. Leurs avis et leurs points de vue sont très souvent appréciés à la fois par les conseils d'administration bahá'ís et les individus. Beaucoup de ces dirigeants nommés ont indiqué dans leurs réponses qu'ils encouragent régulièrement le principe de l'égalité et le partenariat entre hommes et femmes tant dans leurs discours, que dans leurs ateliers et leurs discussions personnelles.

CONCLUSIONS

L'étude a permis de rassembler une foule de données qui n'ont pas encore été pleinement exploitées. Toutefois, les résultats préliminaires montrent clairement que les femmes jouent un rôle significatif dans la direction des affaires des communautés bahá'íes dans le monde (soit 30%) et, en qualité de conseillères (47%). Les données de l'étude confirment également que les institutions de la foi bahá'íe engagent des actions positives pour favoriser le développement et la participation pleine et entière des femmes dans la vie communautaire. Enfin, le plus intéressant dans cette étude, c'est sans doute le rôle de catalyseur joué par les deux catégories d'institutions de l'ordre administratif bahá'í, les conseils élus et le corps des personnes nommées, dans la transformation individuelle et sociale.

La Maison Universelle de Justice, qui est le conseil d'administration de la communauté bahá'íe à l'échelon international, recommande d'adopter une approche intégrée de ce processus de transformation : le principe de l'égalité des hommes et des femmes, à l'instar des autres enseignements de la foi, ne pourra être effectivement et universellement mis en pratique par les amis qu'en parallèle avec tous les autres aspects de la vie bahá'íe. Les données de l'étude confirment que les institutions bahá'íes, tant nommées qu'élues, exercent une direction morale dans ce processus évolutif. En nommant des femmes à des postes de responsabilités au sein de la communauté, puis en les soutenant et en les encourageant, ces deux catégories d'institutions les encouragent à développer leurs talents et à montrer qu'elles présentent toutes les qualités nécessaires pour siéger dans les conseils d'administration bahá'ís à tous les niveaux. Selon les écrits bahá'ís, ces qualités sont entre autres, une loyauté inébranlable, un dévouement altruiste, un esprit bien formé, des compétences reconnues et une mûre expérience.⁴³ Au fur et à mesure que les femmes se lèvent pour servir, surtout au niveau local, la communauté les voit jouer de nouveaux rôles et tire les bénéfices de leurs contributions diverses. Ces nouvelles preuves de la compétence des femmes aident de nombreux bahá'ís à intérioriser ce principe révolutionnaire de l'égalité des hommes et des femmes. Nous supposons qu'au fur et à mesure de leurs efforts, les bahá'ís ... abandonneront des attitudes traditionnelles bien enracinées, et que de plus en plus de femmes seront élues au sein des conseils d'administration tant locaux que nationaux, en qualité de simples membres ou de responsables. Les conclusions de cette étude sont d'autant plus encourageantes qu'elles s'appliquent à une des communautés les plus éclectiques de la planète. En effet, les 5 à 6 millions de bahá'ís présents dans le monde sont de toutes nationalités, de tout groupe ethnique, de toutes cultures, de toutes les catégories professionnelles et de toutes classes sociales ou économiques, et sont issus de plus de 2100 groupes ethniques et tribaux différents. Géographiquement, la foi bahá'íe est aujourd'hui la deuxième religion mondiale indépendante la plus répandue après le christianisme. Les bahá'ís, qui ont établi des communautés dans quelque 235 pays et territoires, continueront à viser l'émancipation complète des femmes, car ils sont conscients du fait que tant que l'égalité totale entre les hommes et les femmes n'est pas pleinement réalisée, l'humanité ne saura en aucune manière parvenir à son plus haut degré de développement social.⁴⁴

(Analyse préliminaire des résultats d'une étude entreprise en 1994 par le Bureau de la Communauté internationale bahá'íe pour la condition féminine.)

NOTES DU CHAPITRE

1. Shoghi Effendi, *Bahá'í Administration*, p. 88.
2. 'Abdu'l-Bahá, *The Promulgation of Universal Peace*, 1982, édition US, pages 76-77, traduction libre.